

Table des matières

1	Introduction.....	1
1.1	Motivations et intérêt.....	4
1.2	Question de recherche	5
2	Développement	5
2.1	La parentalité.....	5
2.1.1	Evolution historique	5
2.1.2	Répartition des tâches éducatives	8
2.1.3	L'émergence de l'identité parentale	9
2.1.4	Concept de parentalité positive	9
3	Les normes éducatives	10
3.1	Le parent	11
3.2	L'Etat	13
3.3	Vision sociétale	15
4	Les conséquences des normes dans la parentalité.....	17
5	Stress parental.....	18
6	La compétence parentale.....	21
7	Rôle et fonction de l'éducateur de l'enfance	22
7.1	Accompagnement de la parentalité	23
7.2	Quelle famille et quel accompagnement ?	24
7.3	L'accompagnement qui fait défaut.....	24
8	Enquête de terrain et analyse	27
8.1	Enquête des professionnels.....	28
8.2	Enquête des parents	30
9	Interprétation des résultats	32
10	Conclusion	34
10.1	Retour sur la question de recherche.....	34
10.2	Limites de la recherche	35
10.3	Perspectives.....	36
11	Ressources bibliographies	37

1 Introduction

« Un enfant seul ça n'existe pas » ^{Winnicott}

Devenir parent est une transition de vie, l'adulte occupe désormais une nouvelle fonction. Il doit veiller à ce que l'enfant se développe de manière harmonieuse et qu'il soit en bonne santé.

Le terme « parentalité » nous vient du psychanalyste Racamier, il y a plus d'un demi-siècle. « Ce terme permet d'unifier les positions parentales sans distinguer le genre de la personne qui met en œuvre la fonction parentale, ni les raisons qui font qu'elle occupe cette position » (Neyrand, 2016, p.54).

Lorsqu'on parle de parentalité, le principal sujet est l'enfant et son bien-être. On se soucie moins du bien-être du parent dans cette tâche. Il est tout à fait souhaitable que le parent mette tout en œuvre pour que son enfant se développe en harmonie dans un contexte de vie sain et parfois au détriment de ses besoins.

La naissance d'un enfant, lorsque celui-ci est attendu, donne une joie immense aux parents. Néanmoins, la joie est souvent rattrapée par la réalité de la tâche parentale, à la joie peut s'ajouter des moments de doute, de fatigue, de frustration et des émotions moins complaisantes. Au fur et à mesure que les parents cheminent dans l'expérience de la parentalité, le quotidien fantasmé se confronte à une réalité plus contraignante.

Les parents sont de plus en plus dépassés et envahis par un quotidien exigeant, complexe et astreignant. Nous évoluons dans une société qui a tendance à vouloir que l'éducation réponde à des critères bien précis. A ce propos, Alison Gopnik (2017), fait ressortir que la société attend du parent qu'il modèle et qu'il contrôle le développement de son enfant, ce qui pousse le parent à un surinvestissement. Ce modèle ne fait que renforcer l'anxiété des parents. Ils ont le sentiment de ne jamais faire assez et cela engendre plus de stress que nécessaire.

Un des courants en vogue, qui prescrit les bonnes attitudes à atteindre pour être un bon parent, est celui de la parentalité positive. La parentalité positive est « fondé sur le respect et l'écoute, il nous invite à éduquer nos petits loups les plus rebelles sans leur crier dessus ; mieux encore, sans être tenté de frapper ou sans perdre le contrôle de soi » (Kojayan, Catalan-Massé, 2014, p.9).

Les différentes exigences liées à la parentalité positive, sont idéalisées, difficilement conciliaires et atteignables avec les modes de vie de notre société. De surcroît, ils demandent un investissement considérable du parent dans la parentalité. « S'il est difficile d'être un bon parent actuellement, c'est parce que, nous l'avons dit, les normes en matière de savoir-éduquer sont en constante évolution depuis une vingtaine d'années. Elles tendent à devenir plus contraignantes » (Schultheis, 2007, p.140). Le parent est avant tout un être humain à part entière qui a également des besoins. Comment pouvons-nous attendre de lui qu'il offre toujours la meilleure disponibilité à l'enfant alors que lui-même a peut-être passé une journée difficile ?

Roskam et Mikolajczak (2018), affirment que l'insatisfaction de sa qualité à être parent peut créer un sentiment de culpabilité.

Comme par exemple, lorsque le parent s'empore auprès de son enfant pour un petit rien, le parent peut culpabiliser de ne pas avoir pris le temps de l'écouter.

Sylviane Giampino (2007), nous explique que, le sentiment de culpabilité affaiblit le moral, pousse à agir différemment qu'on ne voudrait avec son enfant, ou son entourage. La culpabilité est un mécanisme inconscient, qui laboure le sous-sol comme une taupe. Face à la culpabilité le parent a le sentiment d'échouer dans ses projets, ressent un épuisement, une insatisfaction de soi et des autres, est dans un état de déprime, prend des décisions ou fait des dépenses inconsidérées.

(p. 45)

D'autres éléments rendent plus difficile la tâche parentale. Aujourd'hui, de plus en plus d'enfants sont diagnostiqués dès la prime enfance. La prise en charge précoce d'une pathologie permet d'adapter l'éducation de l'enfant en fonction de son développement et répondre au plus juste à ses besoins. Le dépistage permet également de donner une explication aux comportements de l'enfant.

Néanmoins un tempérament difficile n'est pas toujours à l'origine d'une pathologie. Notre société a tendance à vulgariser les pathologies pour expliquer un tempérament difficile. Cette tendance prend son sens, dans le contexte de notre société qui a le don de vouloir donner une explication et classifier. Cependant, un enfant qui a des comportements extravagants, n'est pas systématiquement la cause d'une pathologie mais peut-être à l'origine d'un tempérament plus affirmé.

Si l'enfant n'a pas de problème développemental et agit de façon inappropriée, qui est à l'origine de ces comportements ? L'éducation pourrait être l'unique cause d'un tempérament difficile comme nous l'explique le courant des psychanalystes des années 60 et 70 ? Dupont (2017) nous rappelle que « dans les années 1960-1970, [...], des psychanalystes pointaient la responsabilité des parents dans les troubles psychiques des enfants comme Winnicott et son concept de « mère suffisamment bonne » qui pointe du doigt les comportements spontanés de la mère auprès de son enfant » (p.44-46). En somme ces agissements auront des répercussions sur le développement de l'enfant.

Fort heureusement les études nous démontrent aujourd'hui que les parents ne sont pas les seuls responsables du tempérament de leur enfant. En effet, le système qui l'entoure et son environnement de vie contribuent à son développement. De plus, l'enfant avec un tempérament plus difficile, peut être à l'origine de certaines difficultés parentales. Néanmoins, lorsque le parent a des difficultés avec le comportement de son enfant, bien que le parent fasse le maximum pour répondre à ses besoins mais en vain, le parent ne vit-il pas un échec ou le sentiment d'avoir failli à la tâche parentale ? Quand les enfants vont bien, c'est plus simple de se sentir bon parent, mais quand l'enfant met à l'épreuve son parent les doutes s'installent et le regard de la société pèse. Comme si le courant des psychanalystes des années 1960 étaient encore bien imprégné dans la vision de l'éducation d'aujourd'hui.

Le contexte de vie dans lequel nous évoluons est contraignant et stressant. Lorsqu'on devient parent les contraintes et exigences augmentent de manière plus ou moins importante en fonction du développement de l'enfant. Pour être un bon parent, il faut faire preuve de discipline positive dans toutes les circonstances de la vie et se montrer sous son meilleur jour. Et si malgré tous les efforts fournis, l'enfant a des comportements dérangeants, la faute est remise sur le parent. Ou si le parent n'applique pas toujours la discipline positive, qu'il ne répond pas à toutes les sollicitations de son enfant, il sera perçu comme un mauvais parent.

On a tendance parfois à faire le lien entre un parent qui ne suit pas les principes discipline positive, et les potentielles répercussions négatives sur le développement du plein potentiel de l'enfant. On attend du parent qu'il soit au top sinon il faillit à sa mission. Il est important de prendre conscience qu'être toujours positif et donner toujours le meilleur de soi est irréaliste. Le fait de mal parler à son enfant de manière ponctuelle, ne fait pas du parent un parent maltraitant, l'enfant ne développera pas un trouble par ce que le parent n'est pas toujours disponible et ne répond pas toujours de la meilleure façon.

Entre 50% et 70% (le taux varie en fonction des régions) des parents de Suisse fréquentent une structure d'accueil (OFS,2018). Les parents bénéficiaires d'une garde institutionnelles sont en contact quotidien avec les éducateurs de l'enfance. Ils sont à leur écoute et leur transmettent des informations relatives au développement de leurs enfants et des observations faites. Les professionnels sont souvent les premiers interlocuteurs pour parler avec les parents de ce qu'ils vivent avec leurs enfants. En ce sens, les professionnels de l'enfance sont des ressources de soutien et d'aide pour les parents.

Les enjeux de ce partenariat sont importants, il s'agit d'accompagner le parent dans l'exercice et la pratique de sa parentalité et, le cas échéant, les soutenir face à des difficultés. « Les parents ne se sont jamais tant posé de questions sur leurs rôles qu'aujourd'hui. Les demandes d'aide émanant de parents désorientés par les comportements ou les demandes de leurs enfants sont monnaie courante auprès des professionnels. » (Roskam, 2015, p.7).

En prenant en considération les facteurs de stress et les enjeux du partenariat avec les parents, comment les éducateurs parviennent-ils à offrir un soutien au plus près de leurs besoins en prenant en considération leur contexte de vie ? A travers le soutien aux parents, les éducateurs souhaitent le meilleur pour l'enfant. Il arrive que l'éducateur attende parfois du parent qu'il soit « un parent suffisamment bon ».

Les conseils sont parfois contradictoires comme par exemple ; ayez de l'autorité mais ne soyez pas autoritaires ; jouez avec vos enfants, mais pas n'importe quel jeu des jeux éducatifs qui lui permettent de transformer ses connaissances en capital scolaire ; proposez des activités créatives mais pas en trop grandes quantités ; encadrez l'enfant durant les devoirs mais ne lui mettez pas trop de pression... Face à ces injonctions, le parent est confus et perdu, il en ressort de la difficulté à être « un bon parent » (Schulteis, 2007, p.136).

Ce travail a pour objectif de sensibiliser les professionnels aux différentes constituantes qui peuvent atteindre les parents dans l'exercice de leurs fonctions et compétences, et apporter une nuance entre la parentalité positive et la stigmatisation des comportements qui s'éloignent de cette discipline. Pour répondre à ma question de recherche :

« Dans quelles situations l'éducateur de l'enfance, selon le ressenti des parents et des éducateurs de l'enfance, influence-t-il le stress et la compétence parentale ? »

Je vais débuter ce travail par des recherches littéraires. Afin de saisir le contexte de vie des parents, tout d'abord je propose de parcourir brièvement l'évolution de la famille d'un point de vue historique pour arriver sur des notions plus théoriques et plus actuelles. Je vais ensuite aborder les différentes normes et exigences qui sont adoptées par notre société ; comme la discipline positive, l'isolement et la réussite.

Le stress et la compétence parentales seront ensuite étudiés, et pour terminer le rôle et fonction de l'éducateur de l'enfance dans l'accompagnement de la parentalité. Puis en deuxième partie, où je vais axer ma recherche sur le terrain en interrogeant plusieurs groupes d'acteurs. Je commence tout d'abord par deux interviews d'éducateurs de l'enfance afin de recueillir la représentation de la parentalité et la conception de l'accompagnement de la parentalité. Cette interview me permettra ensuite de construire le sondage diffusé aux parents de Suisse romande. Pour terminer le sondage me permettra de vérifier si les mesures mises en place par les éducateurs dans leur qualité d'accompagnement de la parentalité sont pertinentes et quelle est la représentation du stress dans le quotidien des parents.

1.1 Motivations et intérêt

Après avoir lu le témoignage de Stéphanie Allenou (2011), « mère épuisée » qui nous raconte son expérience de maternité et les difficultés qu'elle a rencontrées dans son rôle de mère jusqu'à en arriver à un épuisement parental, j'ai été particulièrement touchée par la détresse et le manque de ressource face à cette situation. Son état d'épuisement l'empêchait d'être le parent qu'elle avait projeté d'être. La violence et les rapports de force envers ses enfants faisaient partie de son quotidien. A travers cette lecture j'ai pu constater la culpabilité que pouvait ressentir cette femme à ne plus pouvoir faire autrement et ne pas correspondre à l'image de la bonne mère.

Je me rends compte de la difficulté d'être parent aujourd'hui. Il faut être à la fois un bon parent tout en étant efficace dans son travail, autrement dit être performant sur tous les fronts, ce qui demande un investissement non négligeable et qui contribue à l'expérience du stress.

Le bon développement de l'enfant fait partie de mes préoccupations primaires en tant que professionnelle. Ainsi comprendre l'importance du processus de la parentalité est un moyen d'accompagner le parent dans sa relation avec l'enfant.

En m'intéressant à l'évolution de la parentalité d'un point de vue historique, je saisir l'influence de la société liée à la tâche parentale et comment celle-ci a évolué. De plus, par ce travail je prends conscience des tâches liées à la parentalité et de la difficulté de la conciliation travail et vie de famille. Ceci me permet de développer davantage d'empathie et de pouvoir trouver avec les parents des solutions pour améliorer leur quotidien. Grâce à ce travail de recherche, je découvre des pistes d'action pour accompagner au plus juste les parents dans la parentalité.

Dans un deuxième temps, dans cette étude, je souhaite définir le stress parental et quels en sont les facteurs qui le déclenchent. Je me pencherai sur la manière dont la culpabilité gagne du terrain dans la parentalité et quels sont les risques pour le développement de l'enfant qui vit dans cet environnement.

Je traiterai les concepts théoriques par des recherches bibliographiques, de plus, une recherche de terrain avec les parents et les professionnels sera nécessaire afin d'évaluer la relation de partenariat des éducateurs de l'enfance avec les parents.

J'ajoutera pour finir, qu'une meilleure compréhension du processus de la parentalité et des facteurs de stress qui peuvent toucher le parent dans l'évaluation de sa compétence parentale, me permettra d'élaborer des interventions pertinentes à la fois avec les enfants et avec les familles, ceci afin de valoriser et renforcer l'estime du

parent dans sa compétence. Ainsi je préciserai et affinerai mon rôle professionnel d'éducatrice de l'enfance dans la relation de partenariat avec le parent.

1.2 Question de recherche

« Dans quelles situations l'éducateur de l'enfance, selon le ressenti des parents et des éducateurs de l'enfance, influence-t-il le stress et la compétence parentale ? »

2 Développement

Dans ce travail de recherche, je choisi d'utiliser le masculin lorsque je parle de la profession d'éducateur de l'enfance. Ceci afin de faciliter la lecture et de valoriser le masculin dans cette profession largement féminine. Le choix du masculin ne se veut nullement discriminatoire et englobe tous les genres.

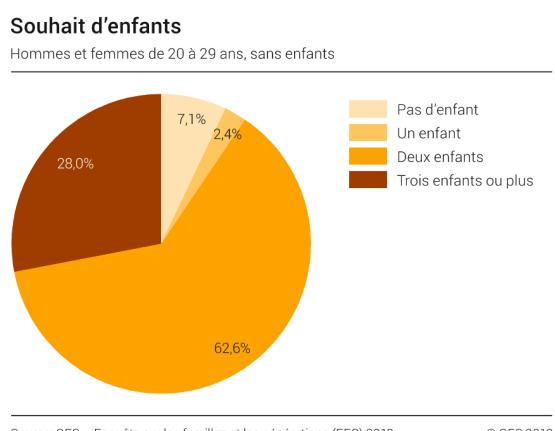
2.1 La parentalité

Dans ce premier chapitre je souhaite aborder les différentes postures et places du parent dans l'éducation de l'enfant d'un point de vue historique. Deux aspects, le premier historique et le second théorique nous permettront de comprendre comment nous sommes arrivés à la parentalité d'aujourd'hui et quelles sont les influences. De plus, la construction des rôles stéréotypés de l'homme et de la femme dans la famille et dans la société seront abordés succinctement dans ce présent chapitre. Ces éléments nous permettront d'identifier, de contextualiser et de comprendre le fonctionnement de la famille actuelle. Pour ce faire, il est nécessaire de faire un retour en arrière, car en effet, la famille est une construction sociale, pensée et construite d'un phénomène sociohistorique.

2.1.1 Evolution historique

Pour rédiger ce chapitre, je m'inspire de plusieurs auteurs, Bee and Boyd (2011), Dupont (2017) ainsi que Lacharité et Gagnier (2009).

Commençons tout d'abord par la famille d'aujourd'hui. Devenir parent ; pour la majorité des individus en Suisse, comme le démontre le graphique ci-dessous, (soit environ 70% des adultes) prend une place centrale au cours de leur développement de la vie d'adulte. La majorité, tire satisfaction de ce rôle qui leur permet de se sentir pleinement adulte.



A travers l'histoire de la société, la famille se modifie ; elle change de forme. En effet, la famille traditionnellement composée d'un père, d'une mère et d'un ou plusieurs enfants n'est plus l'unique modèle. La famille contemporaine se présente sous une pluralité de situations familiales et pour certaines inédites dans l'histoire de la famille. (Dupont, 2017)

Le modèle unique de la famille semble aujourd'hui bien aboli, on reconnaît la pluralité et la richesse des représentations familiales. La diversité des familles est devenue un fait reconnu socialement. Les évolutions de la vie conjugale ont donné naissance à de nouvelles formes de familles. On reconnaît alors la famille monoparentale, bien qu'elle existe déjà depuis de nombreuses années, suite à un décès d'un parent, ou à la non reconnaissance d'un enfant né hors mariage. Aujourd'hui la principale cause de la monoparentalité est la séparation conjugale.

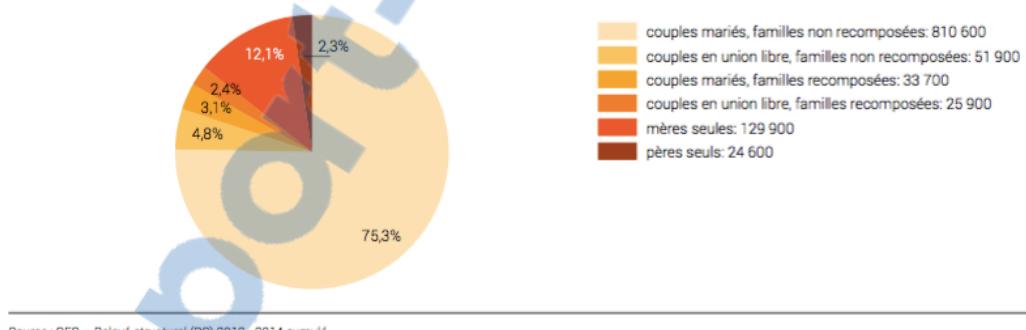
Les familles recomposées se répandent également suite à la séparation conjugale, elles étaient également présentes autrefois suite à un décès d'un des conjoints.

Et plus récemment la famille homoparentale a fait son apparition, grâce à la reconnaissance du couple homosexuel. (Dupont, 2017)

On distingue aujourd'hui dans notre société une pluralité de modèles familiaux ; comme : la famille biparentale d'origine ou recomposée ou la famille monoparentale. Avec diverses possibilités et organisations à travers chacune d'elles. On peut observer sur le graphique la diversité des situations familiales et leur répartition proportionnelle en Suisse.

Ménages avec enfant(s) de moins de 25 ans, en 2012–2014

G 2.2



Source : OFS – Relevé structurel (RS) 2012–2014 cumulé

© OFS 2017

Au cours du temps, la famille a changé. Afin de saisir comment la famille est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, il est pertinent de parcourir les principales évolutions et points fondamentaux des mouvements qui ont permis les changements qui sont intervenus depuis la fin du XIX^{ème} siècle en Europe.

A la fin du 19^{ème} siècle, la famille devient moins patriarcale, la détention du pouvoir et de l'autorité au sein de la famille, autrefois détenue par l'homme cède la place à une nouvelle répartition des rôles parentaux entre l'homme et la femme.

A travers l'intervention de l'Etat dans l'intérêt du bien-être de l'enfant, se développe un système préventif à la fin du 19^{ème} siècle, conduisant à l'élaboration des règles juridiques visant à protéger et défendre l'intégrité de l'enfant et pallier aux préoccupations sanitaires et éducatives. Ainsi la société a un droit de regard des pratiques éducatives des parents, alors que jusqu'ici l'état restait relativement en dehors du fonctionnement familial.

Jusque dans les années 1950 ; être un bon parent signifiait que l'enfant obéisse à l'autorité, et soit physiquement en forme (bien habillé et bien nourri). (Dupont, 2017) En 1960, le couple et la famille ne sont plus perçus comme un projet collectif mais plutôt comme des individus à part entière qu'il faut comprendre ; ainsi, un nouveau courant apparaît, c'est celui des thérapies familiales. On s'intéresse aux relations entre les conjoints, et les relations entre les parents et les enfants. (Lacharité, et Gagnier, 2009)

Le modèle de la famille traditionnelle perdure jusque dans les années 1970, l'homme travaille à l'extérieur pour subvenir aux besoins de la famille, tandis que la femme s'occupe du foyer familial et des enfants. Les médias perpétuent ce modèle en diffusant ce modèle unique de la famille et du couple en soignant notamment l'image de la mère. Sont mis en avant les qualités de soins et de relation qui sont conférées à la femme. Comme par exemple, une mère qui s'occupe du foyer et de ses enfants et un père qui est le premier pourvoyeur des besoins de la famille et qui fait régner l'ordre. (Dupont, 2017)

Puis en 1970, la détraditionnalisation de la famille a ouvert la voie à de nombreux discours normatifs (psychologiques, médicaux et éducatifs notamment), largement diffusés dans les médias. Qui établissent des normes concernant la parenté, la sexualité, la vie de couple, l'éducation des enfants, la place du père etc. Ces discours, tout en se voulant neutres et scientifiques véhiculent néanmoins des valeurs morales. La famille est devenu un vaste champ de valeurs diverses et parfois opposées.

(Dupont, 2017, p.48-49)

Un nouvel élément semble être au cœur de l'évolution de la famille et qui peut expliquer les pluralités des formes de famille que l'on connaît aujourd'hui. Entre 1970 et 1980 en Suisse, une loi, autorise le divorce par consentement mutuel. A cette époque, on a pu constater une fluctuation des divorces et de la cohabitation hors mariage, cependant le mariage reste tout de même apprécié à un moment ou l'autre de la vie de l'individu. Le mariage prend cependant une autre forme. Dès lors il devient un engagement réversible. La société accepte que chacun ait plusieurs conjoints et puisse se marier plusieurs fois. (Dupont, 2017)

De surcroit, la place de la femme dans la société, reconnue comme étant un individu au même niveau que l'homme avec une capacité de réflexion et de morale fut officialisée notamment par le droit de vote des femmes, et ceci amène un nouveau chamboulement dans le fonctionnement et l'organisation de la famille qui tend doucement vers une répartition des tâches éducatives équitables. Elle gagne également en autonomie et peut désormais travailler sans le consentement préalable du patriarche, accéder à la propriété et contribuer aux responsabilités financières au sein de la famille. L'homme perd alors sa puissance paternelle qui faisait de sa femme et de ses enfants sa propriété. (Lacharité et Gagnier, 2009)

On l'a vu dans ce premier chapitre, les formes des familles évoluent, la pluralité de type de famille est aujourd'hui reconnue. Nous l'avons compris la société fait évoluer la famille, pour la comprendre il est essentiel de la situer d'un point de vue historique et sociologique.

La famille est pensée et construite par chaque génération qui la traverse. Je tiens à souligner ici que la famille « patriarcale » que l'on connaît, a été construite de manière à répondre aux besoins des individus sur la base d'une organisation qui permet la vie ou la survie des individus qui comptaient la famille à un moment précis de l'histoire. Aujourd'hui, les avancées médicales permettent autant à l'homme qu'à la femme d'occuper des places équivalentes, en tout cas en théorie. Comme la contraception, la prévention des risques de maladie déjà durant la grossesse, le dépistage précoce de maladie ou handicap, pour ne citer que ça.

Les changements majeurs prennent place dans une société, ainsi les individus font évoluer et influencent la parentalité.

2.1.2 Répartition des tâches éducatives

La pluralité des modèles familiaux amène un renouveau dans le rôle de chacun des parents. Le parent doit composer avec les modèles qu'il a connu dans sa jeunesse pour définir son rôle. Les tâches familiales sexuées sont bousculées et désormais les parents peuvent se partager les différentes obligations liées aux domaines privé et au public. On parle aujourd'hui de coparentalité, ce qui consiste à un partage des tâches éducatives et domestiques et une plus grande flexibilité des rôles de chacun.

Cependant dans notre contexte de vie, il n'est pas toujours facile de l'appliquer. Plusieurs facteurs en sont la cause comme le poids des traditions, la pression du monde du travail, la faible reconnaissance sociale des pères quant au soin du jeune enfant. L'évolution des rôles familiaux ne suit donc pas une progression linéaire vers l'égalité, la modernité et la coparentalité. La société porte et véhicule les stigmates de la famille traditionnelle qui avait pris place légitimement dans un contexte de vie. En effet, la répartition des rôles de l'homme et de la femme permettait d'assurer la survie de l'homme.

Les parents s'inspirent de leur éducation, des suggestions de l'entourage et des médias comme repères pour construire leur identité parentale. Sous le modèle de la famille traditionnelle, la division des rôles parentaux était définie de manière hiérarchique. La coparentalité implique une nouvelle organisation du couple parental, dont les membres doivent faire un effort sur la collaboration, le dialogue et l'affection. L'éducation des enfants remet en question l'individu dans son bon fonctionnement en qualité de parent. (Lacharité et Gagnier, 2009)

Dubeau et Devault (2010), dans l'ouvrage « Comprendre les familles pour mieux intervenir » nous expliquent que :

Ainsi, même si les deux parents sont tout aussi compétents, dans la vie de tous les jours, les mères continuent à assumer une part plus importante que les pères des responsabilités liées aux activités éducatives et de soin à l'enfant.
(p.81)

Cette affirmation nous permet d'introduire la charge mentale que peuvent ressentir certaines femmes, liée à la prise en charge d'un enfant et d'une famille. Une des raisons qui peut empêcher le père de pouvoir investir son rôle de parent à qualité égale de la mère, réside dans le fait que dans notre société les stéréotypes de genres sont marqués et se transmettent inconsciemment de génération en génération. On observe que la mère a souvent tendance à prendre tout en charge afin de rester fidèle au rôle qui lui était traditionnellement voué.

2.1.3 L'émergence de l'identité parentale

L'émergence de l'identité parentale se fait déjà en amont de la grossesse par divers échanges avec d'autres parents ou futurs parents, et par le biais de l'information véhiculée par les médias. Le parent se positionne et structure son identité en fonction de ses aspirations et attentes.

Roskam et Galdiolo (2015), nous donnent une définition des comportements parentaux :

Ils désignent les actions des parents visant à obtenir de la part de l'enfant un comportement donné. Ces comportements se réfèrent à la manière dont les parents entrent en interaction avec leur enfant pour atteindre des objectifs en vue de favoriser son développement, réguler son activité, lui transmettre des valeurs morales, culturelles ou familiales, obtenir une réponse... Il s'agit de caractériser le parent dans sa façon d'être parent.

(p.17)

L'identité parentale auquel le parent aspire guidera ses actions. En plus de ses convictions, le parent évolue dans une société, il y sera confronté par les idées et croyances véhiculées, et développe une identité parentale socialement prescrite.

Lorsque l'enfant vient au monde et que l'individu devient parent, il va faire le maximum pour devenir le parent qu'il avait imaginé être. Lorsque le fantasme de son identité correspond à sa réalité, il éprouvera de la satisfaction. Au contraire, si les attentes du parent ne sont pas atteintes, en raison peut-être d'un enfant malade, qui ne passe pas ses nuits et qu'il ne parvient pas à calmer, le parent ressent plutôt de la détresse et un sentiment d'incapacité.

Goodman (2018), intervient dans l'ouvrage du *burn-out parental* suggère que le surinvestissement du rôle parental peut survenir, lorsque le parent ne reflète pas l'identité parentale à laquelle il avait aspiré, ou qu'il ne se perçoit pas comme étant un bon parent, il va tout faire pour maîtriser et donner le meilleur de lui-même.

La conception de l'identité parentale peut-être un des éléments qui nous permet de comprendre la vulnérabilité de la personne face au stress du rôle parental.

2.1.4 Concept de parentalité positive

La discipline positive est actuellement le courant d'éducation en vogue. L'intérêt pour l'enfant et sa protection amène le courant de la discipline positive. Ce concept d'éducation est valorisé et préconisé notamment par l'Etat, les professionnels de la santé et de l'enfance et la société.

Nelsen (2012), nous annonce que l'autorité est en mutation. Autrefois les enfants apprenaient à obéir ou à se soumettre à l'ordre. En partie car les adultes s'y appliquaient également, la mère obéissait au chef de famille qui était le père, les employés obéissaient à leur patron. Les individus se soumettaient à l'autorité, ou en donnait l'impression car c'était culturellement acceptable. Les enfants suivaient les modèles qu'ils avaient. Or, les modèles de soumission de l'époque disparaissent, les individus revendiquent dignité et respect. Les enfants ne réagissent plus comme auparavant, ils attendent eux aussi d'être traités avec respect et dignité. La discipline positive s'éloigne fortement du style autoritaire sous forme de contrôle excessif, néanmoins elle recommande fermeté et bienveillance, et assure un cadre à l'enfant.

Il est essentiel que les adultes les éduquent à la responsabilité, en étant des porteurs d'autorité, des repères éducatifs, tout en leur garantissant respect et dignité. Les enfants ont également besoin qu'on leur donne l'opportunité d'acquérir les compétences de vie nécessaires à leur épanouissement.

(Nelsen, J., 2012, p.21)

Nelsen (2012), décrit trois modèles d'interaction parents / enfants ; tout d'abord l'autoritaire qui fait preuve de contrôle, ensuite le parent permissif, pour lui les règles ne sont pas prioritaires et pour terminer la discipline positive qui allie fermeté et bienveillance. « Le but de cette discipline est d'obtenir des résultats positifs à long terme et de développer sans attendre autonomie et coopération » (p.35).

La discipline positive requiert d'analyser chaque comportement et d'en chercher la cause pour pourvoir aux besoins de l'enfant et ensuite instaurer le dialogue avec lui et mettre des mots sur un comportement, un besoin, une émotion.

Kojayan et Catalan-Massé (2014), développent les principaux principes de la discipline positive :

- **Encourager et soutenir** l'enfant, le valoriser dans ses efforts, il se sentira pleinement reconnu.
- Décrypter les **émotions**, essayer de comprendre ce qui se cache derrière un pleur, une colère, avant d'agir il est nécessaire de prendre du recul et observer l'enfant. En comprenant l'émotion de l'enfant.
- Adopter un ton neutre mais chaleureux permettra de **communiquer correctement**, sans jugement. A travers l'intonation, les mots choisis, l'enfant peut ressentir l'agacement, l'animosité ou la colère.
- **Moins de négociation** ; négocier systématiquement c'est se risquer à perdre son autorité. Eviter d'entrer dans des questionnements et conversations sans fin, l'enfant a besoin qu'on lui fixe des limites.
- Apprentissage du **respect de l'autre** ; entraînez-le à se questionner, pour lui faire prendre conscience de la portée de ses actes sur les autres.
- Faire preuve de **calme**, il est important et rassurant pour l'enfant que l'adulte puisse garder son calme en toutes circonstances.
- **Impliquer** l'enfant et le faire participer aux tâches quotidiennes, dès qu'il est en âge de pouvoir aider. Il créera un sentiment d'appartenance à un groupe.
- Etre un **exemple** pour l'enfant en lui montrant le chemin vers l'harmonie envers les membres de la famille et la société. S'il vous arrive de mal agir, reconnaissiez vos imperfections en vous excusant.
- Faire preuve de **tendresse** et des gestes affectueux pour que l'enfant renforce sa sensation de sécurité.

3 Les normes éducatives

Afin de saisir les tenants et les aboutissants de la parentalité d'aujourd'hui il est nécessaire de comprendre le contexte social dans lequel nous évoluons. Et ainsi de déterminer quelles sont les normes imposées par la société, de fait, la norme guide l'individu tout au long de sa vie.

• **La norme**

Dans ce présent chapitre, il est question de faire ressortir le fonctionnement de la société par rapport aux normes. En effet, en tant qu'individu nous sommes guidés dans notre fonctionnement par un panel de normes. Ces normes nous indiquent le chemin à emprunter pour vivre en société. Il est dans la nature humaine de suivre la majorité, et de s'adapter. Les normes agissent comme un pilier du bon fonctionnement de la vie en société. Selon le petit Larousse, la norme est un critère, un principe auquel se réfère tout jugement de valeur moral ou esthétique.

Afin de pouvoir comprendre la parentalité, il est à mon sens nécessaire de saisir qu'est-ce qui influence ou inspire le parent à être ce qu'il est aujourd'hui et comment choisit-il l'éducation pour le bon développement de son enfant. Les normes en matière d'éducation, la réussite et l'individualisation seront développées ici. Ces normes, incarnent des facteurs qui peuvent apporter du stress supplémentaire dans la vie de parent ou encore déstabiliser la compétence parentale.

Tout d'abord, Bailly (2013), nous explique quels sont les critères de « normalité » auxquels les parents font référence aujourd'hui ; pour la majorité, ils sont issus de normalité statistique et de normalité théorique issus de la médecine et des lois. [...] Comme le souligne Marc-Alain Ouaknin (2013) , à partir du moment où « une interprétation, un modèle se présentent comme contenu de connaissance définitive, il y a constitution d'un corpus à la fois théorique et normatif auquel tout un chacun est tenu de croire et de se soumettre au nom de la vérité » (p.153-154).

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que l'individu a besoin de se référer à des modèles et des convictions qui le poussent à agir conformément aux attentes de la société, et ainsi à se poser les bonnes questions pour agir en bon citoyen et parent. Les parents ne sont pas en manque de modèles, ils ont le loisir de consulter une pléthore d'informations sur la parentalité et sur les tracas du quotidien de la vie en famille. A la fois sur internet, et grâce au grand nombre d'articles d'informations diffusés par la télévision, les magazines et dans les journaux quotidiens de conseils, etc.... Reste encore aux parents de bien les interpréter et de pouvoir les mettre en pratique dans l'environnement familial unique à chaque famille.

Dans ce chapitre, je vais traiter la norme sous différents aspects, tout d'abord du point de vue du parent. La norme en matière d'éducation qui est aujourd'hui recommandée est la discipline positive. Quelles sont les préoccupations des parents d'aujourd'hui en matière d'éducation et quels sont les effets et les répercussions dans son organisation de vie. Dans un deuxième temps, je vais aborder l'implication de l'Etat dans la parentalité. Et pour finir, je vais présenter la norme, d'un point de vue sociétal comme les conséquences de la valorisation de la réussite sur la parentalité et le mode de vie individuel que notre société a adopté.

3.1 Le parent

• **Les préoccupations des parents d'aujourd'hui**

Le parent accorde une importance au développement de l'enfant et à son éducation. En effet, le parent dans la mesure de son possible, met en place tout un panel d'activité visant au meilleur développement de ses compétences. L'intérêt du bien-être de l'enfant est primordial pour les parents.

Giampino et Vidal (2009), nous annoncent :

Etre un bon parent a toujours été le désir de tout parent, si autrefois ils étaient évalués sur des critères objectifs comme répondre aux besoins primaires de l'enfant et l'accompagner dans l'apprentissage de la politesse et la scolarisation, aujourd'hui ils reposent sur des critères complexes, multidimensionnels et éminemment subjectifs, internes voir inconscients.

(p.245)

Schultheis et Frauenfelder (2007), définissent les critères pour être bon parent comme suit :

La nouvelles définition du bon parent, englobe un certain nombre de dispositions sociopsychologiques, cognitives et affectives, - à savoir des compétences à coacher l'enfant, l'accompagner plus que l'éduquer, l'écouter, négocier avec lui et le consulter, être flexible et non autoritaire [...] ;la possession de telles ressources et dispositions dépend en effet dans une très large mesure de conditions matérielles, culturelles et symboliques bien précises.

(p.145)

Giampino et Vidal (2009), ajoutent encore que l'intérêt accordé à l'enfant, lui permet d'accéder à une place légitime dans le système familial.

Les familles sont plus attentives et sensibles aux enfants, c'est une belle évolution que celle qui consiste à mieux entendre et comprendre la façon spécifique dont les enfants ressentent ce qu'ils vivent. [...] Les enfants sont en meilleure santé physique, ils sont plus précoces dans leur développement, ils sont plus intelligents, tout le monde le reconnaît. Ils sont également plus ouverts sur le monde.

(p.243-244)

Le parent a un intérêt particulier pour l'enfant et lui donne une place légitime au sein de la famille, mais d'où vient ce changement de regard ?

Tout d'abord la vision de l'enfant avec un statut d'être qui suit un processus de développement, puis les connaissances sur le développement de l'enfant, étudiés par les scientifiques comme Freud ou Erikson pour ne citer qu'eux, ces connaissances ont ensuite été interprétées par les pédagogues. Celles-ci font émerger des nouveaux concepts d'éducation comme le fameux « apprends-moi à faire seul » de Maria Montessori qui met en avant l'apprentissage par les sens, ou encore la perception de Dolto « l'enfant est une personne » ou la valorisation de l'autonomie dans l'apprentissage mis en avant par Pikler et j'en passe. Ces nouveaux courants permettent de repenser la prise en charge des enfants selon leur niveau de développement et leurs compétences en fonction de leur âge. Désormais l'enfant est reconnu comme une personne, dans l'éducation et le développement de l'enfant, on prend en compte également les émotions, les sentiments et les sensations de l'enfant. Les connaissances sont largement diffusées par les médias et la littérature est accessible à tout individu.

3.2 L'Etat

• Droits de l'enfant

En ratifiant en 1997 la convention relative aux droits de l'enfant de 1989, la Suisse suit la recommandation du Conseil de l'Europe relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive qui est définie comme suit : « Un comportement parental fondé sur l'intérêt supérieur de l'enfant qui vise à l'élever et à le responsabiliser, qui est non violent et lui fournit reconnaissance et assistance, en établissant un ensemble de repères favorisant son plein développement » (Conseil de l'Europe, 2006, p.3).

La Suisse s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'employer au respect des droits de l'enfant. Pour se faire, la Suisse se rallie aux recommandations du concept de la parentalité positive élaboré par le comité pour la Cohésion Sociale du Conseil de l'Europe constitué en 2004 et formé d'experts sur l'enfance et la famille. Ce concept renvoie à un comportement parental qui a pour objectif le respect de la convention relative aux droits de l'enfant et met progressivement fin au style éducatif basé sur l'autoritarisme.

Ainsi, la convention oriente l'exercice de la parentalité ; elle ne dicte pas directement les normes de la parentalité, mais en donnant une place particulière à l'enfant elle influence les courants de la parentalité.

L'article 3 de la convention tiré du site humanium.org, nous annonce :

1.Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

2.Les Etats parties s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être, compte tenu des droits et des devoirs de ses parents, de ses tuteurs ou des autres personnes légalement responsables de lui, et ils prennent à cette fin toutes les mesures législatives et administratives appropriées.

L'Etat se préoccupe de l'environnement dans lequel l'enfant évolue et assure à l'enfant une protection. Pour se faire L'Etat préconise un dispositif de soutien de la parentalité. Bachmann, Gaberel et Modak (2016), nous l'affirment :

La famille est, et a toujours été, une affaire publique et un objet des interventions de l'Etat dont les normes, les priorités et les valeurs se modulent en fonction des transformations ayant cours dans la société globale [...]. L'Etat exerce également son influence sur le fonctionnement familial par son intervention en matière de soutien et de surveillance de la parentalité.

(p.41)

Le soutien à la parentalité, favorise et encourage la conception de bonne parentalité qui englobe une dimension normative et évaluative des compétences parentales. (Bachmann, Gaberel, Modak, 2016)

Puis l'Etat en tant que garant du respect de la Convention relative au droit de l'enfant, s'applique à introduire de manière indirecte aux parents un panel de bonnes conduites dans un souci de respecter l'enfant et ses droits. Celles-ci sont véhiculées par les divers départements de l'Etat, comme la prévention de la santé, de l'éducation etc...

De plus, l'Etat garanti dans l'intérêt de l'enfant, que la conception de bonne parentalité soit respectée. « L'Etat par le biais de ses dispositifs mis en place, contrôle,

sanctionne, les parents fautifs ou négligents, défaillants ou inaptes » (Bachmann, Gaberel, Modak, 2016, p.152).

L'Etat est garant de la protection de l'enfant, et s'emploie à faire respecter ses droits et son bien-être. Le site de la confédération, admin.ch, nous annonce allouer 190'000.- CHF par année pour des dispositifs de protection de l'enfance.

Par l'intermédiaire du crédit « Droits de l'enfant », la Confédération s'engage à mieux faire connaître la Convention relative aux droits de l'enfant et à coordonner la mise en œuvre de cette convention. Au moyen de contrats de subventionnement, la Confédération peut financer les activités régulières d'organisations à but non lucratif actives.

(admin.ch)

Nous avons, par exemple, pu découvrir récemment la campagne pour la prévention de la violence diffusée par la protection de l'enfance Suisse.

En ratifiant la convention relative aux droits de l'enfant, elle s'applique à faire son maximum afin de répondre aux instructions de celle-ci.

Chaque famille qui évolue en Suisse devrait être guidée par cette convention, bien que très peu de parents soient informés de cette convention ; le courant et le cadre influencent l'éducation des enfants. Finalement l'environnement et le contexte façonnent le parent et la famille.

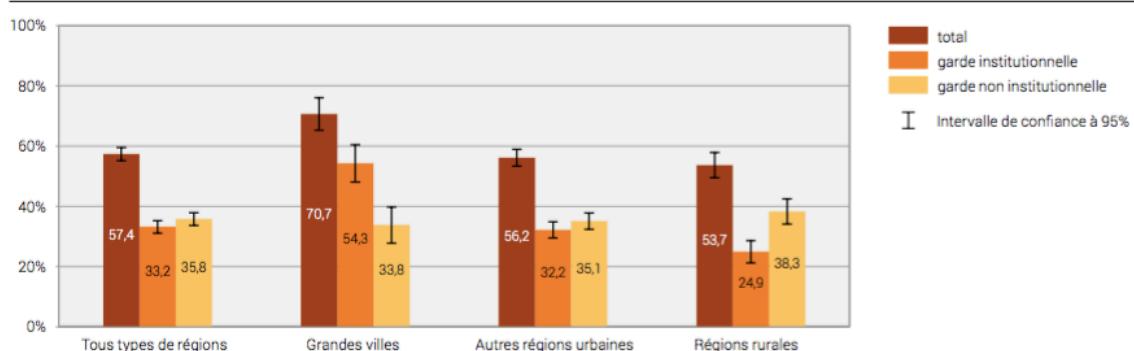
• Professionnels de l'enfance

Les éducateurs de l'enfance, ont pour mission, selon le plan d'étude cadre (2015), approuvé par la confédération, d'accompagner la famille dans son rôle éducatif et d'agir dans le sens d'une prévention efficace. Ainsi les structures d'accueil font partie des maillons de la chaîne de la diffusion de la parentalité positive. La parentalité est cadrée par l'Etat et interprétée par les professionnels de l'enfance, notamment dans sa mission de prévention et de soutien.

Le graphique ci-dessous nous montre que dans les grandes villes, environ 70% des enfants de moins de 13 ans ont recours à une garde. Ainsi l'Etat par le biais des structures d'accueil peut transmettre ses recommandations à un grand nombre de familles.

Ménages avec enfants de moins de 13 ans ayant recours au moins une fois par semaine à un accueil extrafamilial, selon le type de région et de garde, en 2013

G 6.2



Note: étant donné que certains ménages combinent les deux types de garde, le recours total est inférieur à la somme de ces deux types.

Néanmoins, il reste un nombre de familles qui n'ont pas accès aux structures d'accueil. Bachmann, Gaberel et Modak, (2016), relatent les propos de Regula Schlanser (2011), et nous évoquent les conséquences du manque d'infrastructure.

« La pénurie de place d'accueil et sa restriction d'accès en Suisse est un obstacle à la mission préventive du dépistage précoce du handicap et des troubles de l'enfant, ainsi que l'accompagnement des parents »p.41. Les structures d'accueil de l'enfance dans leur mission d'accompagnement de la parentalité, se doivent de relayer le concept de parentalité positive.

3.3 Vision sociétale

• Etre en santé, intelligent et compétant

La norme exposée ici, nous amène sur la réussite largement glorifiée par notre société. Dans son ouvrage, Bailly (2013), nous affirme que nous évoluons dans une société qui prône la réussite ; plus précisément, la réussite scolaire et la réussite éducative. Comment en tant que parent, soucieux de l'avenir de son enfant, ne pas se sentir coupable lorsque l'enfant ne réussit pas ?

La science et les valeurs médicales ont aujourd'hui remplacé les valeurs religieuses ; les rituels médicaux ont pris la place des rituels religieux. La médecine occidentale est orientée sur la maladie et la prévention. Ainsi elle promeut une bonne alimentation, de bons traitements, une bonne hygiène de vie, une bonne éducation qui doit être encouragée et intégrée. Dans ce contexte, la préoccupation principale des parents est d'éviter que l'enfant ne présente des comportements qui s'écartent du développement dit normal.

Lorsque le développement de l'enfant n'est pas tout à fait linéaire ou que l'enfant présente des comportements qui ne sont pas socialement acceptables, ou qui ne suit pas un développement normal, le parent peut ressentir un sentiment d'incapacité, et de crainte de n'avoir pas fait ce qu'il fallait ou de ne pas être un bon parent. A cet effet, Dupont (2017), fait un parallèle avec la responsabilité du parent du bon développement de l'enfant et le courant des psychanalystes des années 60 et 70 qui incriminait surtout la mère dans les troubles psychiques de ses enfants.

Aujourd'hui, pour guider les parents dans leurs fonctions, les professionnels de la santé, font de la prévention à l'aide de campagne pour leur apprendre comment faire ou quels comportements sont à éviter. Cependant, la diffusion d'information modifie rarement nos attitudes et nos comportements sur le long terme. Pour pouvoir observer un réel changement, il faut prendre en compte la singularité de chaque situation et des facteurs de risques qui permettraient de comprendre la venue d'un problème de santé.

De plus, le comportement ou le développement de l'enfant n'est pas uniquement du ressort du parent. Il arrive que l'enfant présente des difficultés d'apprentissage, ou un tempérament plus difficile. Comme par exemple, un enfant qui requiert une grande disponibilité de l'adulte ou un enfant qui réagit émotionnellement de manière exacerbée.

Bailly (2013), Roskam et Galdiolo (2015), nous expliquent encore que l'enfant influence son éducation ; un tempérament difficile peut être à l'origine des difficultés des parents dans l'éducation de leurs enfants. Il peut arriver qu'un parent ait des interventions éducatives qui ne sont pas adaptées. Cependant certaines réactions affectives et attitudes éducatives sont influencées par le comportement ou le tempérament de l'enfant.

Avoir un enfant « différent » n'est pas une simple affaire pour le parent, l'enfant met à rude épreuve son éducation par ses comportements, ces enfants sont en général moins accommodants que les autres ; ils demandent une attention particulière.

Dans son ouvrage, Jaffé (2018), nous parle de la désillusion du parent dont l'enfant ne correspond pas à leur idéal initial. Malgré les tentatives de modifier les dysfonctionnements comportementaux, qui nuisent à la résistance du parent et à l'harmonie de la famille, il se sent souvent coupable d'être un « mauvais parent ».

• **Replis sur soi, individualisation**

Ott (2008) et Giampino (2007), développent le concept d'individualisation en évoquant aujourd'hui le chacun chez soi prend un sens particulier dans notre société. La tendance à se méfier de tout, se protéger, invite la famille à se structurer sur des valeurs relationnelles et à se centrer sur elle-même.

Le fait de s'isoler de la société rend plus difficile la socialisation. Le parent est toujours plus ou moins seul. L'entraide et la solidarité entre parents n'est plus la principale ressource de soutien. On observe plutôt une tendance à questionner et dévaloriser l'éducation d'un parent en difficulté avec son enfant. La fonction de socialisation qu'avait autrefois le quartier, les voisins, le village est quelque peu fragilisée. La fonction parentale est de faire connaître le monde, l'environnement, la vie. Avec une dose d'inconscience, d'espoir et d'illusion. Comment est-il possible d'y arriver si le parent s'exclut de la vie publique, culturelle et politique, confiné par ses peurs et ses angoisses ?

Le sentiment de peur et de protection est largement véhiculé par les médias et conditionne les individus à se méfier et se protéger. Si autrefois on évoluait en communauté, aujourd'hui le chacun pour soi est privilégié, on a peur que son voisin soit un terroriste, un pédophile, quelqu'un de malveillant, etc..... Ce qui pousse à se refermer sur soi et ceci-a une influence sur l'éducation des enfants, d'une part dans la socialisation et d'une autre part dans l'autonomisation. L'enfant est constamment surveillé par l'adulte, il ne joue plus ou moins seul sans surveillance dans les bois, ou dans la cour comme on avait pu le faire autrefois. Comme si la peur avait pris la place des enfants sur les balançoires du parc. Ce fait demande une plus grande disponibilité du parent souhaitant offrir l'expérience de l'apprentissage de la vie en communauté ou tout simplement au grand air.

Bailly (2013), nous fait part, pour poursuivre avec le sentiment d'anxiété qui envahit notre société, les parents d'aujourd'hui ont tendance à anticiper et contrôler les réactions des enfants suite à une épreuve ou un événement plus difficile qui interviendrait dans la vie de celui-ci ou dans son entourage. Les parents prennent rendez-vous chez des spécialistes à titre préventif. On ne fait plus confiance aux enfants sur leurs propres capacités à surmonter des épreuves. On pense que l'enfant aura peut-être un traumatisme dans sa vie à cause de telle ou telle situation, alors le parent veut le protéger de ce risque. Or on ne peut pas dire qu'un événement à lui seul systématiquement l'unique facteur déclenchant de troubles ou de comportements. A contrario les événements de la vie structurent et forment les individus, il arrive que des événements soient plus traumatisants que d'autres et demandent à être pris en charge par un spécialiste. Il est plutôt rare qu'un enfant développe un trouble suite à un seul événement.

4 Les conséquences des normes dans la parentalité

Nous l'avons traité plus haut, dans notre société, la valorisation de la normalité pèse sur le parent qui élève un enfant qui ne présente pas un développement dit « normal ». Un enfant au tempérament difficile, ou qui présente une pathologie, une maladie ou des difficultés d'apprentissage demande un investissement profond.

De plus, notre société animé d'un sentiment anxiogène favorise l'isolement des individus. La peur renferme et amène l'individu à ne faire confiance qu'à lui-même et à se dénouer de tout problèmes seul.

Comment évoluer alors en tant qu'individu et parents avec des normes qui visent la réussite, la santé et le bon développement de l'enfant, et pour se faire mettre en pratique une discipline d'éducation positive, dans un contexte de vie à tendance individualiste ?

Il arrive que ce conditionnement vient déstabiliser l'estime parentale et il se peut qu'un sentiment de culpabilité en découle. Lorsque le parent n'atteint pas les objectifs qu'il s'était fixé ou qu'il n'est pas à la hauteur du parent qu'il désirait être, le sentiment de compétence est fortement atteint. De plus, lorsque le parent manque de ressources ou que l'enfant ne se développe pas comme on l'avait projeté, celui-ci devra faire preuve d'une plus grande souplesse et de créativité qu'avec un enfant qui suit un développement dit normal.

Les difficultés, la culpabilité, l'épuisement rendent encore plus difficile la tâche parentale.

Pour continuer je vais exposer comment les normes peuvent être des facteurs prépondérants au stress pour les parents dans leur quotidien et quelles en sont les conséquences chez les parents et leurs enfants.

Revenons un peu sur la parentalité positive, un des points phare de la parentalité positive est l'interdiction des punitions corporelles et de tout comportements maltraitants ; ceux-ci ne sont pas approuvés par l'Etat. Ainsi l'enfant reçoit le même respect que tout individu. Il a fallu développer des outils d'éducation comme la discipline parentale, pour que le parent puisse éduquer son enfant dans un climat de bientraitance et bienveillance. Dans leurs ouvrages Schultheis (2007) et Jaffé (2018), nous expliquent que cette bienveillance parentale, apporte depuis une dizaine d'années, des renouveaux dans l'éducation et également une meilleure qualité de vie à l'enfant. De plus dans cette société individualiste que je décris plus haut, elle donne des repères aux parents parfois isolés en quête de modèle à suivre. Il est évident que, par exemple, des comportements brutaux ou des abus sexuels sont nocifs et sont à proscrire et qu'une mesure de protection s'impose dans ce cas de figure. Entre ces deux extrêmes, où se situe le parent qui n'est pas maltraitant mais néanmoins qui ne peut pas toujours faire usage de la discipline positive ? Car faire preuve de discipline positive dans l'éducation de l'enfant, à tout moment, est un défi parental quasi insurmontable. Nelsen (2012), nous illustre dans quelle situation la discipline positive serait difficilement applicable.

Il est aussi fréquent de voir des enfants (et des adultes) faire des écarts de conduite parce qu'ils sont fatigués ou tout simplement parce qu'ils ont faim. Bien souvent, il n'y a pas d'autre responsable de la situation. Il est donc préférable de faire preuve de compassion.

(p.108)

De plus, Schultheis (2007) et Jaffé (2018), nous expliquent en quoi il est laborieux d'appliquer la parentalité positive. Les normes de la parentalité positive, sont parfois ambiguës et difficiles à mettre en place selon le contexte et les ressources familiales de tout un chacun. De plus les normes ou les repères sont en mutations constantes. Mais encore, selon la personne ou le professionnel qui prescrit ou recommande un comportement qui va dans le sens de la parentalité positive, elle prendra un certain sens et selon une autre personne un autre sens. Sous cette forme, la parentalité est mise à mal.

Les auteurs (Schultheis (2007) et Jaffé (2018)), nous expliquent qu'en fonction des expériences et de la réalité de chaque parent, la parentalité positive est interprétée et comprise d'une façon par un parent et d'une autre manière par un autre parent. En soit ceci n'est pas un obstacle à être un parent positif, mais plutôt un paramètre à prendre en considération lorsque qu'on observe une interaction d'un parent avec son enfant.

En outre, il peut arriver qu'un enfant présente des difficultés dans son développement ou des difficultés de comportements. Ceci de manières récurrentes ou passagères. Il arrive que ces comportements peuvent nuire au bon fonctionnement de la famille et demande d'avantage d'effort aux parents. Les parents sont sans cesse en train de (se) questionner afin de déterminer si leur enfant va bien, s'il se développe bien. Cette préoccupation est certes importante, elle permet aux parents de se remettre en question et leur permet d'évoluer et de s'améliorer. Néanmoins, un parent qui ne se sent pas compétent, qui est toujours mis à l'épreuve par les comportements de son enfant, qui ne parvient pas à le faire coopérer, qui se conduit mal en société, comment fait-il pour vivre une expérience parentale satisfaisante ? Pour éviter, de se retrouver dans une situation où l'enfant déborde ou agit de manière inacceptable et que les regards sont portés sur lui, le parent développe plusieurs stratégies d'évitement. Certains parents choisiront l'option de s'isoler, d'autres adopteront un style éducatif permissif afin d'éviter les frustrations à l'enfant ou alors les parents feront tout pour répondre aux demandes de l'enfant.

De plus lorsque l'enfant ne répond pas à un développement précoce et n'est pas suffisamment intelligent, le parent est mis à mal et se sent par conséquent moins « compétant » et là peut s'installer un sentiment de culpabilité. Le parent se sent responsable des agissements de l'enfant et de son développement atypique. Pour pallier à ce retard, certains parents mettent en place une multitude d'actions et d'aide en vue de développer le potentiel de leur enfant. Néanmoins, Nelsen (2012), nous dit que l'apprentissage se fait dans le temps, surstimuler son enfant n'aidera pas à développer son potentiel. « Apprendre est un processus qui s'inscrit dans le temps. Or les turbulences du quotidien, les agendas chargés n'offrent pas toujours spontanément ce que l'on sait indispensable au développement du savoir-faire de l'enfant » (Nelsen 2012, p.22).

5 Stress parental

Tout d'abord ; Roskam et Mikolajczak (2015), définissent le stress comme une perception subjective d'un déséquilibre entre des exigences externes et les ressources disponibles. Pour rester en équilibre face à de telles exigences, il faut donc pouvoir compter sur d'importantes ressources [...] il est également plus facile de maintenir cet équilibre lorsqu'on est parent d'un enfant qui se développe bien que lorsque son développement est atypique. (p.11)

Les facteurs de stress produisent du stress chez une personne lorsqu'elle pense ne pas avoir suffisamment de ressource pour y faire face et ainsi mettant à mal sa qualité de vie.

Roskam et Galdiolo (2015) , nous expliquent que la parentalité est vue comme l'une des sources principales transformatives à l'âge adulte[...] Certaines expériences peuvent causer, catalyser ou symboliser une transformation du self [...] La transition vers la parentalité, la naissance d'un enfant est souvent considérée comme positive. Pourtant, même dans le cas où l'enfant a été désiré par le parent et où les circonstances entourant la naissance sont sans particularité, la naissance d'un enfant peut provoquer du stress, de l'incertitude, une certaine anxiété, des symptômes de dépression, un déséquilibre dans les relations dans le couple parental et de nouveau enjeux comme la conciliation des ambitions professionnelles et familiales.

(p.117)

Roskam et Mikolajczak (2015), établissent une liste des différents éléments qui peuvent amener du stress dans cette étape de transformation vers la parentalité ; comme le fait d'avoir la responsabilité du bon développement d'un enfant, être responsable d'un individu immature, nos attentes pour leur avenir, la peur que quelque chose de mal puisse lui arriver... A cela vient s'ajouter le rythme de vie du quotidien et les autres éléments de vie qui peuvent apporter du stress comme par exemple, la vie de couple, la coparentalité, le niveau de bonheur, la gestion des tâches quotidiennes... Les parents ont alors besoin de ressources psychologiques et physiques pour faire face à ces facteurs de stress.

Pour revenir sur la tendance à la coparentalité, qui comprend le partage des tâches liées à l'éducation de l'enfant. Elle permet aux deux parents de pouvoir s'investir au plus près de l'enfant. Néanmoins, la coparentalité demande un investissement supplémentaire dans la communication afin de déterminer qui s'occupe de quoi. De plus, souvent des concessions doivent être faites des deux côtés des parents en fonction du style de vie et de leur moyen. L'important est l'adéquation entre le soutien désiré et le soutien reçu qui permet une satisfaction au sein du couple.

(Roskam et Mikolajczak, 2015)

En outre, des ressources que l'individu dispose sur le plan psychologique et physiologique, la transition vers la parentalité a son lot de bonheur et de joie qui viennent ainsi réguler les effets du stress sur le parent. Chaque parent a des facteurs de vulnérabilité et de protection qui lui sont propres. Alors, chaque personne réagit de manière individuelle lorsqu'elle est confrontée à des facteurs qui peuvent s'avérer stressant pour certains et pour d'autres tout à fait surmontables. Ainsi on peut dire que le stress dépend de facteurs biopsychosociaux. (Roskam et Mikolajczak 2015)

Il faut de plus distinguer le stress « aigu » qui apparaît suite à un événement puis disparaît et le stress « chronique » qui lui dure dans le temps, les facteurs de stress sont multiples et l'individu n'a pas eu le temps de mettre en place ses ressources que déjà un autre stresseur vient s'ajouter, si celui-ci est prolongé le parent peut développer un épuisement parental autrement nommé « *burn-out parental* ». (Roskam et Mikolajczak 2015)

Ces facteurs de stress peuvent faire surface dans le processus de transformation de n'importe quel individu qui devient parent, comme dit, ils peuvent impacter ou non la vie du parent en fonction de ses ressources et de la vulnérabilité de celui-ci. (Roskam et Mikolajczak 2015)

Revenons un peu sur la parentalité positive et les modèles d'éducation qui se sont dégagés de ce courant. En effet, lorsque le parent ne parvient pas à être toujours dans le courant de la discipline positive en raison d'un tempérament difficile ou que l'enfant passe une phase plus difficile, ou encore qu'il présente un développement atypique, alors toutes les bonnes résolutions et espoirs que le parent avait imaginées, s'effacent pour laisser la place à la culpabilité au sentiment d'échec. L'organisation familiale est alors chamboulée lorsque ce comportement se perpétue sur la durée.

Vouloir intervenir sur le parent, en pensant que celui-ci n'a pas appliqué la parentalité positive, renvoie le parent à un sentiment d'échec et de culpabilité.

Les programmes d'interventions parentaux destinés aux parents qui éprouvent de la difficulté dans l'éducation de leurs enfants, contribuent de manière indirecte à la croyance qu'il existe une seule bonne façon d'éduquer un enfant. Et encore que les parents seraient responsables des difficultés comportementales de leurs enfants. Or, nous le savons l'enfant détient des caractéristiques telles que ses capacités cognitives ou son tempérament qui lui sont propres et qui ne sont pas le fruit d'une intervention inadéquate. Les messages véhiculés apportent son lot de culpabilité aux parents soucieux du bien-être de leur enfant. (Roskam et Mikolajczak 2015)

On comprend que les dispositions de l'enfant et son tempérament ne sont pas toujours facilitateurs de la tâche d'éducation qui est incombée aux parents et qu'ils peuvent également fragiliser la confiance en soi en qualité de parent.

En outre appliquer une parentalité positive lorsque le développement de l'enfant est atypique est plus astreignant. De plus, le parent doit concorder avec ses différentes obligations de citoyen, il se peut que par moment il se sente un peu dépassé par les multiples demandes et attentes. Dans cette configuration le parent peut ressentir un sentiment de culpabilité lorsque celui-ci n'est pas parvenu à agir de façon positive. En effet, la fatigue, le rythme de vie soutenu, les exigences liées au travail, dans ces moments comme le disent Roskam et Mikolajczak (2015), il arrive que le parent ne puisse pas répondre aux critères de la parentalité positive et compose du mieux qu'il peut avec les ressources dont il dispose à ce moment. Le parent peut se sentir coupable de n'avoir pu accorder autant d'attention à l'enfant qu'il aurait mérité, ou d'avoir expédié plus rapidement la leçon etc.... La culpabilité perçue après ne pas avoir agi de manière idéale, permet à l'individu de prendre du recul et se questionner il pourra s'il en ressent le besoin faire appel à des ressources d'aide internes ou externes. Or les parents qui ne disposent pas de ressources (physique, monétaire, psychologique) nécessaires pour faire face aux difficultés auront tendance à ressentir plus de culpabilité et d'incapacité à atteindre leurs aspirations au risque de s'épuiser et d'en souffrir.

Du reste, il est plus difficile de s'approcher de la parentalité positive lorsqu'on souffre d'une dépression ou d'une maladie chronique ou lorsqu'on a une personnalité anxieuse...il est plus compliqué d'être un parent positif quand on a un enfant handicapé, difficile ou malade.

Et cela dépend également du contexte de vie qui est facilitant où le parent a les moyens financiers qui permettent de faire des activités agréables avec les enfants ou leur offrir des activités contribuant à leur développement. (Roskam et Mikolajczak 2015)

Pour résumer la ligne de mire du parent parfait met la pression. Néanmoins, les parents ne vivent pas constamment stressés ou ne vivent pas de manière constante des situations plus difficiles, de plus les expériences positives de la parentalité apportent un équilibre entre les moments stressants et les moments joyeux, ceux-ci sont d'ailleurs vus comme compensatoires et ressourçant.

6 La compétence parentale

Roskam et Mikolajczak (2015), définissent la compétence parentale comme étant :

La perception des parents de leurs capacités à influencer positivement le développement de leur enfant [...]. Quatre facteurs influencent le sentiment de compétence parentale.

Le premier facteur, les expériences actives de maîtrise, recouvre l'ensemble des succès et échecs passés et présents vécus par le parent dans la relation avec son enfant.

Le deuxième facteur correspond aux expériences vicariantes, c'est-à-dire au fait d'observer un autre parent engagé dans des tâches éducatives, comparativement le parent évalue ses propres capacités à surmonter les situations auxquelles il est confronté. Les modèles les plus influents sont observés dans les réseaux familiaux et sociaux proches.

Le troisième facteur est la persuasion verbale. Il s'agit des feed-backs reçus par les parents de la part de personnes proches et significatives. Ces commentaires portent sur la manière dont ils exercent la parentalité, les caractéristiques de leur enfant et la qualité de leurs interactions. Par exemple, les remarques négatives à propos du comportement difficile de l'enfant en classe de la part de l'institutrice contribuent à affaiblir le sentiment de compétence des parents.

L'influence de la persuasion verbale varie cependant en fonction des caractéristiques de celui qui fournit le feed-back : plus il sera perçu comme légitime, compétent, fiable et proche du parent, plus l'influence sera importante[...].

Le quatrième repose sur les états physiologiques et émotionnels du parent. La colère, l'irritation ou la frustration, ressenties anticipativement à une interaction avec l'enfant sont, susceptibles de nuire au sentiment de compétence [...] l'anticipation d'une interaction négative avec l'enfant éprouvée sur le plan physiologique, diminuerait la perception qu'a le parent de ses propres compétences à surmonter cette situation[...].

(p.117-119)

Roskam et Mikolajczak (2015), ajoutent encore que le parent qui se sent compétent offre volontiers un environnement éducatif « positif » caractérisé par un haut niveau de support et un faible niveau de contrôle négatif. Il recourt moins à l'utilisation des pratiques punitives sévères et préfère une discipline consistante, cohérente et stable.

Le parent qui se sent compétent s'investit aussi plus largement dans les tâches éducatives et les interactions avec l'enfant. Sa satisfaction est plus élevée, son stress réduit, et sa persévérance meilleure lorsqu'il doit affronter des situations pénibles[...]. Un sentiment de compétence parentale élevé favorise le recours à des pratiques éducatives positives qui, à leur tour, favorisent l'ajustement des comportements de l'enfant. A l'inverse un parent qui se heurte quotidiennement à l'opposition, à l'agitation ou à l'agressivité de son enfant arrive à douter de ses capacités à atteindre les objectifs éducatifs qu'il s'est fixés et à influencer positivement le développement de son enfant. La perception de plus en plus négative qu'acquièrent les parents à propos de leurs compétences influence directement leurs pratiques, recours à une discipline autoritaire et entraîne la persistance voire même le renforcement des comportements difficiles chez l'enfant.

Un des moyens pour valoriser les compétences parentales des usagers de structures d'accueil et qui font face à des comportements difficiles de leur enfant, est de faire sortir les aspects positifs de celui-ci. Quand bien même, l'enfant a un tempérament qui peut poser problème, il arrive que les professionnel et les parents ont tendance à ne relever que ce qui va mal et faire l'impasse sur le développement, les nouvelles acquisitions ou encore les avantages ou les profits de ce type de tempérament. Prodiguer des conseils chez un parent chez qui la compétence parentale est fragile n'aura souvent pas les effets escomptés, il serait mieux de l'accompagner dans un processus de recherche de solutions par lui-même et qui sera adapté à son contexte de vie, ses ressources, ses croyances et valeurs. De plus, lorsque le parent trouve une solution par lui-même, cela renforce son sentiment de compétences.

7 Rôle et fonction de l'éducateur de l'enfance

Nous arrivons à la dernière partie conceptuelle de ce mémoire, en effet, après avoir fait ressortir une partie des facteurs pas toujours facilitateur de la parentalité et qui guide l'individu, ainsi que ses conséquences directes ou indirectes sur la parentalité, il vient le moment de parler du rôle des éducateurs de l'enfance d'accompagnement de la parentalité. Comment accompagner les parents qui sont parfois fragilisés par les normes et les exigences ; qui souffrent de stress ou qui sont touchés dans leur compétence et estime parentale ?

Bailly (2013), nous explique que le grand livre de l'éducation n'existe pas, que les professionnels peuvent donner un cadre général qui doit être adapté à leur réalité et leurs valeurs (p. 96).

Ici seront présentées les missions d'accompagnement que les éducateurs de l'enfance ont vis-à-vis des parents, les éléments fondamentaux de ce partenariat comme le lien de confiance qui est le moteur de l'accompagnement de la parentalité.

Dans un deuxième temps, un regard un peu plus critique sur les interventions des éducateurs. Comment parvient-il à transmettre leur savoir lorsqu'il accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant en évitant les rapports hiérarchiques ? Dans cette subordination ne serait-ce pas une manière de faire valoir son savoir et son professionnalisme en quelque sorte une reconnaissance du métier d'éducateur de l'enfance ? Qui sont les témoins de leurs connaissances ?

Bien sûr aux enfants. Mais encore, est-ce que l'éducateur dans sa quête de reconnaissance et de visibilité n'aurait-il pas tendance à faire usage du soutien à la parentalité pour faire valoir son savoir aux yeux des adultes pour lui donner de la valeur et du sens au regard de la société et ainsi enlever cette étiquette de gardiennage encore trop souvent affirmée par de nombreuses personnes ?

7.1 Accompagnement de la parentalité

Afin de pouvoir accompagner le parent dans sa parentalité, il est essentiel de comprendre le contexte dans lequel il évolue. Les normes abordées dans la première partie de ce travail comme ; les attentes et exigences des parents dans le sens d'une discipline positive, l'individualisation sont des causes, un enfant qui présente un développement différent, rendent plus difficile la parentalité et ont des répercussions comme des pertes de repères, de la fragilité et du stress. Le stress, le contexte de vie, la fatigue, peuvent s'interposer dans la relation avec l'enfant et il se peut que le parent agit de manière inadéquate. N'oublions pas de le rappeler cela ne fait pas de lui un parent maltraitant.

Lorsqu'on travaille en partenariat avec des familles, il est primordial de prendre en compte le contexte de vie familiale pour aller dans le sens d'une compréhension et d'une valorisation au lieu de contester leurs compétences. Afin de construire un lien de sécurité et de confiance qui permettra au parent d'être qui il est ; sans que le moindre petit écart lui colle directement l'étiquette d'un parent maltraitant.

Par ailleurs, Le petit Robert définit l'accompagnement comme « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». Pour rejoindre le parent, l'ouverture et le dialogue sont des éléments majeurs pour comprendre la réalité du parent.

Lors de mes recherches, j'ai trouvé un large panel de livres étayant diverses méthodes de soutien à la parentalité avec des approches plus ou moins différentes dans un but commun, l'enfant. Je me suis arrêtée sur le référentiel de soutien à la parentalité (2012) sous la direction de Baudart, De Vos et Parmentier, celui-ci ne dicte pas une manière de faire directement mais suggère des réflexions et quelques pistes d'actions. Dans ce référentiel, Terrisse (1998), définit le soutien à la parentalité comme « l'ensemble des interventions, émanant du réseau social et des organismes à caractère social, communautaire et éducatif, destinées à aider les parents dans la réalisation de leur projet éducatif. Il a pour but, en particulier, de les aider à mieux gérer leurs problématiques personnelles, à mieux organiser leurs ressources et à rendre accessibles les services dont ils ont besoin » (p. 11).

« Pour certains, le mot « soutien » signifie qu'un étayage est nécessaire (...) Le terme « accompagnement » est alors mis en avant. Il permet de gommer les sous-entendus de fragilité de la parentalité » (Baudart, De Vos et Parmentier, 2012, p.11).

A cet effet, Ausloos (2017), nous propose d'interpréter positivement les lacunes des parents de les voir d'un autre œil, celui qui place le parent comme étant compétent et qu'il fait de son mieux, que ce qu'il fait c'est la meilleure solution qu'il a trouvée.

Comme les courants d'éducation, Il existe plusieurs façons d'accompagner le parent, en tant que professionnel, il est primordial que l'éducateur de l'enfance explore son identité professionnelle dans l'accompagnement de la parentalité en ayant une réflexion. Et pour se faire, il est nécessaire que les professionnels soient accompagnés dans cette démarche. (Avenel, 2009)

Baudart, De Vos et Parmentier (2017), complètent que « l'éducateur doit faire preuve d'humilité professionnelle ; il ne sait pas tout sur tout et ne doit pas vouloir faire tout, tout le temps. Et pour se faire il est essentiel d'affiner sa capacité d'écoute, ne pas se positionner en « expert » » (p.21).

7.2 Quelle famille et quel accompagnement ?

Baudart, De Vos et Parmentier (2012), nous expliquent que c'est l'ensemble des familles qui sont concernées par la complexification de l'éducation. Dans le cadre des structures d'accueil, chaque action mise en place pour les parents en partant d'un tableau d'affichage, à un conseil ou un entretien font partie de l'accompagnement de la parentalité. Le professionnel sera amené à travailler avec des familles, de manière indirecte ou directe. Dans la majorité des situations, le parent répond aux besoins de l'enfant. Il arrive que le parent passe par des situations de vie de fragilité passagère liées à des étapes de vie ou suite à un événement. L'éducateur sera amené à valoriser et encourager le parent dans sa compétence. Le parent peut également se trouver dans une situation de vulnérabilité spécifique, des conditions de vie précaire, une situation de handicap, pas de réseau familial, on attend du professionnel un soutien en donnant aux parents des aides afin qu'ils puissent s'ajuster et consolider leurs compétences.

Certaines familles rencontrent des difficultés plus grandes dans l'exercice de la parentalité au point que cela constitue un risque pour l'enfant, dès lors on ne parle plus d'accompagnement mais plutôt de suppléance.

7.3 L'accompagnement qui fait défaut

On trouve plusieurs formes d'accompagnement ; de la promotion en passant par la valorisation jusqu'à la suppléance dans les cas les plus extrêmes.

Dans ce chapitre je parle de l'accompagnement des situations de familles ordinaires, des situations de fragilité passagère ; je ne ferai pas allusion aux situations qui mettent en danger l'enfant. Le but de cette recherche étant de prendre conscience que pour accompagner et soutenir le parent dans sa parentalité de manière professionnelle avec une proximité adéquate, il est important de prendre en considération le contexte de vie des parents, avoir une ouverture d'esprit et faire preuve de créativité dans le but de renforcer leurs compétences parentales. Il arrive que les professionnels soient témoin ou qu'ils suspectent que l'enfant soit en danger, dans ces cas, l'éducateur doit d'abord privilégier la sécurité de l'enfant en prenant toutes les mesures nécessaires.

La perception de l'enfant en tant qu'être à part entière n'a plus besoin de faire ces preuves, de Brazelton à Dolto, pédiatres et/ou pédagogues ont su guider/ guident les pratiques des professionnels de l'enfance en donnant une place particulière à l'enfant. La formation d'éducateur de l'enfance enseigne le développement de l'enfant, la pédagogie, la créativité et bien d'autres compétences sont encore acquises. De ce fait, ils sont formés et informés de ce qui est bon ou mauvais pour le bon développement de l'enfant et au nom de son bien-être, les éducateurs doivent travailler dans le sens d'un partenariat avec les parents pour le bon développement de l'enfant.

Les éducateurs de l'enfance sont en contact régulier avec les parents des enfants qu'ils encadrent. Ils ont l'occasion d'observer les interactions enfant-parent dans les moments d'arrivée et de départ, de plus, ils sont régulièrement sollicités par les parents pour toutes sortes de questions.

Le professionnel par sa formation, détient le savoir sur l'enfant, comment alors en qualité d'éducateur, ne pas être interpelé par un comportement d'un parent qui ne fait pas suffisamment bien, comment intervenir sans nuire aux parents ? Lorsqu'on sait que tel acte, ou tel comportement peut nuire à l'enfant il est difficile de ne pas le remarquer et se faire un jugement sur le type de parent, il est aussi difficile de ne pas vouloir intervenir pour le bien-être de l'enfant et faire confiance dans la compétence du parent.

Dans ce moment si l'éducateur intervient, cela reviendrait à dire qu'il sait d'avantage que le parent, ce qui est bon ou mauvais pour son enfant ? Comment établir une relation de confiance dans ce lien hiérarchique. Il n'est pas évident de détenir un certain savoir et d'en faire abstraction pour le bien-être du parent.

Blanc et Bonnabesse (2008), dans leur ouvrage dressent un historique des relations parents et professionnels, résumé brièvement ici dans ce paragraphe.

A l'aube des toutes premières crèches dans les années 1875, on pouvait observer « un rapport de supériorité – rapport de classe- existait entre les dames patronnesses qui géraient les crèches et les mères » (Blanc, Bonnabesse, 2008, p.18). Les accueillantes pourvoyaient des conseils d'éducation et de ménage aux mères.

Puis les mères furent tenues à l'écart par souci d'hygiène, pour se faire des « sas » de séparation pour lutter contre l'hygiène et la mortalité infantile.

Dans les années 1950, bien que la mortalité infantile ait pris du recul on maintient toujours une certaine distance avec les parents, les parents sont tenus de préparer les enfants à l'extérieur de la salle de vie et ne doivent en aucun cas pénétrer dans aucun autre local de la crèche. Puis après mai 68 et sa fameuse contestation, c'est un changement sociétal qui s'opère. On peut également l'observer dans les structures d'accueil avec un regard nouveau sur l'enfant et sa prise en charge.

Peu à peu le nombre de crèche augmente pour répondre aux besoins de conciliation, de plus, les crèches se professionnalisent. A cette période les éducateurs sont dans un rôle de substitution aux parents, les politiques les considèrent en « porteur du savoir » et disqualifient le parent.

Dans les années 1980 on prend conscience qu'il est alors primordial de choyer la relation avec les parents pour créer des liens et être partenaire de l'éducation de l'enfant.

L'apparition des crèches parentales et leur légitimité donne une nouvelle place aux parents comme axe essentiel. La place du parent actuellement en tant que partenaire s'inscrit dans les nouvelles missions des professionnels. Les éducateurs ne sont plus perçus comme des substituts parentaux, le parent est le premier éducateur de l'enfant, bien qu'entouré par des dispositifs tiers comme l'école, la crèche, et les loisirs qui ont une influence sur l'éducation de l'enfant.

D'ailleurs, l'auteur souligne que « la responsabilité éducative des parents se trouve fortement limité par l'implantation géographique et l'environnement socio-culturel des familles » (Blanc et Bonnabesse, 2008, p.52).

Après avoir fait un bref parcours de l'évolution du parent en tant que partenaire dans les structures d'accueil on peut déjà constater que les parents n'ont pas toujours été les bienvenus dans les structures d'accueil et ont été considérés comme des partenaires d'éducation tardivement et s'est installé une relation de subordinations entre les professionnels et les parents.

Afin de pouvoir répondre à ma question initiale : « Dans quelles situations l'éducateur de l'enfance, selon le ressenti des parents et des éducateurs de l'enfance, influence-t-il le stress et la compétence parentale ? » Il est nécessaire de déterminer les composantes qui peuvent compromettre le partenariat avec les familles.

Miron (2010) questionne, la formation des éducateurs de l'enfance sur les connaissances à propos des familles, de la communication avec elles, des habiletés nécessaires ainsi que les cours qui permettent de développer un sens de la morale et de l'éthique sont-ils suffisants pour développer une compétence professionnelle d'accompagnement de la parentalité ? L'auteur affirme qu'il est nécessaire que chaque individu soit responsable de son propre développement moral, et demande un engagement profond.

(Cantin, Bigras et Brunson, 2010, p.18)

L'éducateur de l'enfance dans sa mission de collaboration avec les familles et d'accompagnement de la parentalité va prodiguer des conseils d'éducation, va faire de la prévention en informant le parent pour le bien-être et le bon développement de l'enfant. L'éducateur est guidé par ses connaissances et ses valeurs qui donneront le ton du conseil.

La compétence parentale peut-être fragilisée comme nous l'expliquent Roskam et Mikolajczak (2015), en fonction des feed-back reçus par les parents de la part de personnes proches et significatives...à l'inverse des commentaires positifs permettront aux parents de se sentir valorisés dans leurs compétences parentales. Les compétences parentales sont également continuellement remises en question et dépendent des expériences vécues par les parents avec leurs enfants. Des expériences positives où le parent a pu influencer positivement le développement de l'enfant, aura un impact sur la compétence parentale.

Dans les relations professionnelles avec les parents, on retrouve souvent une forme de subordination, ils sont sous l'influence de ce que dit le professionnel de l'enfance. « Certains parents, quels que soient les établissements, se positionnent de fait avec les professionnels dans un rapport de dominés-dominants et une partie des professionnels me semblent se conforter volontairement dans cette forme de rapport » (Blanc et Bonnabesse, 2008, p.85). Blanc et Bonnabesse (2008), ajoutent encore que les parents font recours aux éducateurs de l'enfance pour leur prodiguer des conseils. Les conseils sont alors souvent sollicités, néanmoins ils placent le parent dans une position inférieure. « Les professionnels doivent porter une attention particulière au vocabulaire utilisé, car leurs mots peuvent inconsciemment exprimer une forme de supériorité sur le parent » (Blanc et Bonnabesse, 2008, p.95).

De plus, « Les parents sont fréquemment porteurs d'interrogations : sur les questions alimentaires, le sommeil, le développement psychomoteur, le développement du langage, l'agressivité de l'enfant. Il peut alors, à partir de ces interrogations, se développer chez le professionnel un pouvoir de positionnement » (Blanc et Bonnabesse, 2008, p.96). On comprend que les interactions entre les parents et les professionnels sont délicates et peuvent très rapidement par une injonction, une posture, un langage non verbal déstabiliser le parent. Comment s'y prendre pour ne pas dévaloriser un parent, en créant une force d'alliance et de complémentarité ?

Roskam et Mikolajczak (2015), ont mené une étude expérimentale afin de définir s'il est préférable d'agir sur les cognitions ou les comportements parentales ; il en ressort de cette étude qu'il est préférable d'agir sur les cognitions afin d'apercevoir des résultats positifs chez le parent et l'enfant. « Augmenter le sentiment de compétence des parents en leur disant qu'ils sont bon parents et que leur enfant se développe bien, a un effet bénéfique immédiat sur leur comportement et celui de leur enfant » (p.125). De plus, « entraîner l'attention des parents à se focaliser sur les émotions positives de l'enfant a un impact positif immédiat sur le comportement du parent et de l'enfant » (p.125).

Le professionnel de l'enfance, en adoptant une attitude de modèle, peut guider le parent dans sa parentalité avec des répercussions positives. En n'intervenant pas directement, comme par exemple suggérer des conseils afin de modifier un comportement parental, le professionnel sera plus enclin à renforcer le sentiment de compétences parentale. Comme le dit le célèbre proverbe de Confucius « Quand un homme à faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson ».

Blanc et Bonnabesse (2008), notent qu'il est certain que le parent et le professionnel ont tous deux des connaissances différentes, si l'un est expert de l'éducation et de la collectivité, l'autre est l'expert de son enfant. Afin de créer un climat de confiance entre ces deux protagonistes il est essentiel que chacune des parties donnent une juste valeur aux fonctions respectives de professionnels et de parents.

C'est sur les représentations des uns et des autres qu'il convient de travailler en premier lieu, afin de promouvoir la complémentarité dans l'éducation d'un futur acteur social, enjeu de cette collaboration : l'enfant.

8 Enquête de terrain et analyse

Afin de mener une recherche de terrain, j'ai fait le choix d'interroger plusieurs groupes d'acteur. Lorsque l'on parle d'accompagnement de la parentalité les deux acteurs principaux sont les parents et les éducateurs de l'enfance. De ce fait, il est primordial de questionner dans un premier temps les éducateurs de l'enfance puis les parents dans un second temps. J'ai choisi d'interroger en premier les éducateurs de l'enfance, dans le but de construire à l'aide des données récoltées le sondage pour les parents.

Tout d'abord l'idée était de faire ressortir les représentations de la parentalité et révéler comment les éducateurs mettent en pratique l'accompagnement de la parentalité dans leur quotidien. Puis vérifier dans un second temps, si les parents ressentent réellement du stress parental et dévoiler la représentation que se font les parents de la mission d'accompagnement des éducateurs.

Pour se faire, j'ai fait un premier mail à l'intention des divers centres de vie enfantine de la ville de Lausanne. L'équipe de la nurserie d'un centre de vie enfantine a manifesté son intérêt, par conséquent j'ai organisé un premier entretien collectif avec trois éducatrices de l'enfance. Puis pour affiner ma recherche, dans un deuxième temps, j'ai eu l'opportunité d'interviewer une éducatrice travaillant dans le parascolaire dans une structure de la ville de Lausanne.

Puis pour ce qui est de la représentation que les parents se font du rôle et des fonctions des éducateurs de l'enfance, j'ai rédigé un questionnaire constitué de questions fermées requérant des réponses à choix multiples de type de fréquence et d'accord ou de désaccord. Le sondage se compose de seize questions que vous retrouverez dans les annexes (voir p. IV).

Afin de toucher un maximum de parents, j'ai posté mon questionnaire sous forme de sondage en ligne sur les réseaux sociaux « *Facebook® et Instagram®* ». J'ai d'ailleurs trouvé une multitude de communautés virtuelles appelées « groupe » sur « *Facebook®* » semblable aux forums de discussions, ayant comme intérêt commun la parentalité. Comme le disent Roskam et Mikolajczak (2015), les jeunes parents, particulièrement les mères, se rendent fréquemment sur la plateforme (*Facebook®*) afin de partager leurs joies et parfois leurs peines (p.85).

C'est pour cette raison que j'ai orienté ma recherche de terrain sur ces plateformes. On y retrouve une multitude de groupes dévoués à la parentalité, on y voit souvent apparaître des témoignages de parents épuisés qui cherchent des ressources auprès d'autres parents.

En l'espace de 36 heures, j'ai pu récolter 206 réponses de parents de Suisse romande.

8.1 Enquête des professionnels

De manière générale les éducatrices interrogées sont unanimes, elles allient stress et parentalité. Lorsqu'elles parlent de la source de ce stress les témoignages sont nombreux et font particulièrement allusion à des illustrations de femmes et mères en situation de stress. Une éducatrice souligne « je suis certaine que dans la majorité des cas le stress parental est plus vécu par la mère que par le père ».

Selon les éducatrices sondées, le stress a diverses sources : une société qui a des exigences de performances, il faut être productif et compétent. Comme le souligne une éducatrice : « le parent se représente assez souvent que pour être un bon parent, il faut être au top partout, dans tous les domaines de vie de parent ou de pro., il y a des comptes à rendre partout ».

Elles ajoutent encore le fait de devoir s'occuper d'une autre personne rajoute du stress, il faut que l'enfant soit en bonne santé et qu'il se développe normalement.

Elles abordent également la question de l'isolement comme étant un facteur supplémentaire de stress.

De plus une éducatrice nous dit que la réalité des structures d'accueil peut être un stress supplémentaire aux parents ; « les exigences horaires, les attentes des équipes éducatives, la comparaison avec les autres enfants, faire suffisamment confiance pour confier son enfant à des personnes qu'on ne connaît pas peut générer du stress chez les parents ».

De manière succincte la maladie, un tempérament plus difficile et la précarité ont été aussi abordés comme étant des facteurs de stress chez les parents.

Pour l'équipe de la nurserie et l'éducatrice en parascolaire, le lien de confiance est un élément primordial dans la construction de la relation. L'équipe de la nurserie prône ce slogan : « ce qui est important c'est le lien, le reste on peut créer après ». Pour l'éducatrice en parascolaire, « il faut soigner le contenu qu'on transmet aux parents, et le moment en somme prendre le temps et se rendre disponible ».

En travaillant le lien avec les parents, cela leur permet de partir confiant et serein.

De surcroit, lorsqu'il faut faire part d'une observation ou d'un questionnement, le lien de confiance entre parent et équipe doit être présent sans quoi il sera difficile d'entrer en communication.

Mais encore, la posture de l'éducatrice influence la dynamique de l'échange : « Je pense que quand on s'approche du parent en cassant le mythe institution et famille, l'institution sait, la famille suit, et la posture de l'éducatrice face à ce mythe c'est presque gagné. » « Il faut un équilibre des savoirs, le parent a le savoir de l'expérience avec son enfant dans divers contextes, et nous éducateurs côtoyons l'enfant sur une durée limitée. »

De plus la transparence est un élément qui permet de construire ou consolider le lien de confiance, « en invitant le parent sur le lieu de vie cela permet d'une part au professionnel d'observer les interactions du parent avec son enfant et de valoriser ses compétences et cela permet également un espace d'échange entre professionnels et parents ».

D'une autre part, la confiance se gagne lorsqu'on est dans un rapport d'humain à humain dans la relation. Comme par exemple « en parlant d'anecdotes que l'enfant nous raconte ».

Lorsque les éducatrices de la nurserie me font part d'une expérience où la collaboration avec le parent fut difficile, l'éducatrice relève que la difficulté dans cette relation était la compréhension réciproque. Elles me confient encore qu'une difficulté résidait dans le fait que c'était difficile pour le parent d'entendre les observations et les questionnements de l'équipe sur le développement de l'enfant, les remarques et suggestions n'étaient pas considérée par le parent. Et d'un autre côté le parent mettait en doute les compétences de l'équipe éducative.

En analysant cette situation avec les concepts théoriques développés plus haut, je me rends compte que la dimension de reconnaissance apparaît ici. Tout d'abord le parent ne souhaitait pas que son enfant soit dans cette institution en particulier ; c'est une forme de dévalorisation de l'institution et de son personnel. Alors, les observations de l'équipe éducative, dans ce contexte-là, ne sont pas probantes. Le manque de compréhension du contexte de vie de ce parent de la part du professionnel est un élément qui a pu nuire à la construction du lien de confiance. Une éducatrice émet l'hypothèse que le parent a pu ressentir un sentiment d'incompétence et de culpabilité dans cette situation.

« Dans ce cadre, l'interaction parent-professionnel se constitue sur un « flou » qui ne permet à personne un positionnement clair. Les parents se sentent remis en cause dans leurs compétences, tandis que les professionnels ne trouvent pas leur légitimité d'intervention » (Blanc, Bonnabesse, 2008, p. 105).

Les éducatrices de la nurserie m'expliquent que pour éviter de rajouter des impératifs et des obligations aux parents, avec comme conséquence du stress supplémentaire, leur mission est de partir du besoin de l'enfant pour que celui-ci puisse s'intégrer dans la collectivité. Pour ce faire elles font preuve d'ouverture et de créativité pour répondre aux besoins de l'enfant en collectivité, et évitent ainsi d'avoir des attentes envers les parents. Pour l'éducatrice du parascolaire, ce sont les extrêmes qui compromettent la relation avec les parents « si on insiste trop pour que la parent se confie, c'est le côté de l'aimant inversé et le parent fuit ».

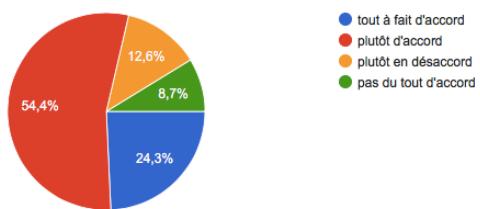
« Personne ne peut développer le pouvoir d'agir des autres, on ne peut contribuer à créer les conditions de son émergence. Cette affirmation a beaucoup d'implications sur la nature du travail du professionnel de l'aide » (Le Bossé, 2016, p.45).

D'après les éducatrices les savoirs des parents et des éducateurs de l'enfance sont complémentaires, « le partenaire principal c'est le parent et le parent est compétent » les conseils doivent se tailler en fonction de la personne avec laquelle on est en interaction « moi je ne peux pas donner de mode d'emploi clair à tous les parents ». Néanmoins il arrive que les professionnels sont amenés à parler de situations qui les questionnent dans une mission de prévention et pour se faire elles réfléchissent à comment l'aborder avec le parent et à quel moment le faire et surtout en laissant le temps au temps Une éducatrice me confie, « si parfois le parent choisit cette option, c'est sûrement que c'est la meilleure qu'il ait trouvée et que petit à petit avec des petites graines, il trouvera une meilleure solution ». Les éducatrices le disent « il est important de construire le lien avant et puis même s'ils ne veulent pas entendre on doit vraiment semer des petites graines. »

8.2 Enquête des parents

Selon vous devenir parent est un facteur de stress?

206 réponses

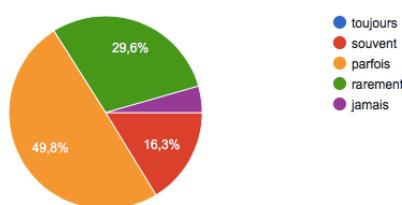


Une des questions phare de ce sondage est de savoir si les parents perçoivent et ressentent du stress quotidien conjointement au fait de devenir parent. Comme le démontre le graphique pour la plus grande majorité soit 91,3 % de parents ressent du stress à une intensité plus ou moins variable. Ceci est certainement dû au fait que le niveau de stress est souvent compensé par les joies qui permet un équilibre ; comme l'expliquent Roskam et Mikolajczak (2015), en parlant de l'effet tampon que la joie apporte à la parentalité ; comme étant une ressource afin de réguler le stress.

Dans un deuxième temps j'ai voulu vérifier si les potentiels facteurs de stress que je développe plus haut dans les concepts théoriques, sont affirmés par le panel de parents sondés. En posant une première question, afin de déterminer si le parent ressent une pression à devoir toujours être irréprochable avec son enfant, on observe que les parents ressentent parfois une pression pour environ 102 parents, souvent pour 33 parents et rarement pour 60 parents. Ici presque chaque parent (195) ressent ou a déjà ressenti au moins une fois cette pression.

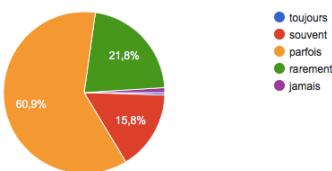
Ressentez-vous une forme de pression à ne pas toujours savoir comment vous y prendre avec votre enfant ?

203 réponses



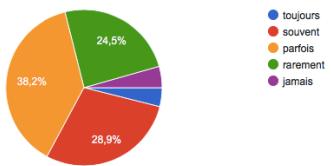
Ensuite, afin de certifier une autre hypothèse, celle de l'influence du tempérament de l'enfant sur l'éducation de l'enfant, j'ai questionné le ressenti des parents face aux écarts de leurs enfants. Seulement deux personnes ont répondu qu'elles ne se sentaient jamais dépassées ou épuisées par le comportement de leur enfant. Ce qui est significatif d'un potentiel facteur de stress. Le tempérament de l'enfant atteste que, dans la mesure du raisonnable, les parents puissent être à bout de nerf, et dans ces situations n'excellent plus dans la discipline positive, et ont des réponses qui interpellent, voir choquent.

Vous arrive-t-il d'être dépassé, épuisé par les débordements de votre enfant ?
202 réponses



Une troisième question visait la reconnaissance de notre métier envers les parents. Ici la question a été posée afin de vérifier si les éducateurs sont des ressources d'aide pour les parents. On observe pour 38,5% des parents, que parfois les éducateurs sont des ressources d'aide et de soutien.

Trouvez-vous que les éducateurs de l'enfance constituent des ressources d'aide et de soutien dans l'éducation de votre enfant ?
204 réponses



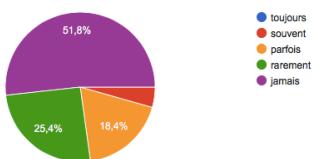
Ici je peux émettre deux hypothèses la première est que les parents ont eu l'occasion de poser des questions aux éducateurs ou demander de l'aide et qu'ils n'ont pas eu besoin d'avantage, d'où la réponse à fréquence variable. Ou une seconde hypothèse serait que le parent ne connaît pas suffisamment le métier d'éducateur de l'enfance et ses missions et de ce fait, ne fait pas appel à ses compétences.

D'ailleurs lors d'une discussion informelle avec une maman qui a répondu aux questionnaires, celle-ci s'étonnait que les éducateurs puissent être des ressources pour les parents et pensaient plutôt que cela n'était pas de leur ressort. En outre, dans l'espace dédié aux remarques, un parent écrit ceci « Ce n'est pas aux éducateurs d'élever nos enfants ! L'éducation devrait se faire à la maison ! Ils sont là pour encadrer les enfants pendant leur garde. »

Ensuite, grâce à la question suivante, cette hypothèse se confirme, à savoir : est-ce que l'éducateur doit suggérer des pistes d'actions pour être un bon parent ? Pour 69,6% cela n'est pas le cas.

Une autre question visait à déterminer, dans le cas où le parent aurait reçu des conseils avisés de la part des professionnels, s'il aurait ressenti une lacune dans sa compétence parentale, 22,8% des parents auraient ressenti entre souvent et parfois un sentiment d'incompétence.

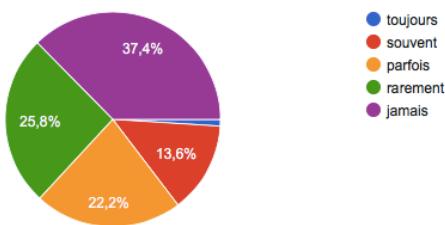
Dans le cas où vous auriez répondu oui à la question précédente, vous est-il arrivé de ressentir un sentiment d'incompétence ?
114 réponses



Blanc et Bonnabesse (2008), nous illustrent un exemple d'une maman qui suite un échange avec une professionnelle repart avec un sentiment d'incertitude sur ses compétences. « C'est dans ces échanges de la vie quotidienne que le parent se construit où se déconstruit » (p.96).

Pour poursuivre avec la compétence parentale et le regard des éducateurs, j'ai demandé s'ils leurs arrivaient de se sentir jugés par les professionnels.

Lorsque vous êtes conforté au regard des professionnels lors de vos interactions avec votre enfant, ressentez-vous une forme de pression de bien faire et de faire juste ?



Pour la majorité des parents ils leur est arrivé de se sentir jugés, « quels que soit la position, le statut ou la classe sociale du parent, ses compétences sont à la fois adulées et mises en doute. Cela participe de façon globale à une déstabilisation de la fonction parentale » (Blanc, Bonnabesse, (2008) p.105).

Les principaux éléments que je retiens de cette recherche sont :

L'identité du côté des parents et des professionnels est quelque chose qui se construit. Les compétences des uns sont valorisés/ dévalorisés par la représentation des autres. Les interactions avec les parents doivent autant être soignées que la qualité d'encadrement des enfants.

9 Interprétation des résultats

Par mes recherches littéraires, j'ai relevé un grand nombre de facteurs qui apportent du stress aux parents. Je constate que pour les éducatrices de l'enfance interrogées, que les facteurs de stress se révèlent être les mêmes que ceux annoncés dans mon cadre théorique. Quant aux parents, ils confirment que la parentalité apporte du stress et que pour la plus grande majorité des parents être compétent est un facteur de stress.

L'analyse des données de la présente recherche, révèle que, d'après le ressenti des parents et des éducatrices de l'enfance, l'aspiration à être un parent positif à toute épreuve apporte du stress aux parents et est difficilement applicable quotidiennement.

Ce qui valide l'hypothèse de ce travail de recherche. Roskam et Mikolajczak (2015), nous expliquent que le fait d'« être un parent positif, c'est donc loin d'être évident, c'est exigeant, c'est complexe et cela demande des ressources cognitives et émotionnelles importantes [...]. Disons-le, face à cet idéal, il est normal pour un parent de ressentir du stress » (p.11).

Les éléments récoltés dans le sondage et les interviews, affirment l'hypothèse que dans les rapports entre les parents et les éducateurs de l'enfance on retrouve une forme de subordination des savoirs comme nous l'annonce Blanc et Bonnabesse(2008). L'analyse des données, selon le ressenti des parents, confirme cette hypothèse. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Blanc et Bonnabesse (2008), mettent en avant « une différence de place, d'accès à l'espace donné aux parents, de l'accès à l'information et une différence du statut social et économique » (p.86) pour expliquer le positionnement supérieur des professionnels dans les rapports avec les parents.

De plus cette forme de subordination vient fragiliser le parent comme le démontrent les résultats ; lorsqu'une partie du panel des parents affirme ressentir un sentiment d'incompétence. En effet, lorsqu'on fait une suggestion ou l'on prodigue un conseil, cela revient à dire que vous ne pouvez pas trouver la solution par vous-même alors je vous la donne, ici on se trouve dans une forme de subordination des savoirs et un sentiment de ne pas être à la hauteur en qualité de parent.

Néanmoins les données des éducatrices interrogées, infirment l'hypothèse de subordination des savoirs en postulant plutôt pour un équilibre des savoirs.

Suite à cette hypothèse, j'émettrai une autre hypothèse sous forme de question ; le soutien à la parentalité ne serait-il pas une vitrine des compétences et du savoir des éducateurs de l'enfance en quête de reconnaissance et de valorisation ? Blanc et Bonnabesse (2008), confirment cette hypothèse en expliquant le paradoxe du flou identitaire du professionnel ; il ne permet pas au professionnel de se positionner de manière très clair. En d'autres mots, les professionnels ont souvent de la difficulté à exprimer leurs missions et cela engendrent un flou important dans les relations avec les parents et est un obstacle à la parité dans les échanges. A cet effet, Chatelain (2014), amène un élément de réponse en révélant que « dans la moitié des discours, la dimension du travail auprès des enfants disparaît, au profit du soutien pour les familles, de l'intégration, de la prévention et du travail en équipe. Peu d'importance est ainsi donnée au quotidien et au travail auprès des enfants, qui apparaissent comme peu valorisants » (esede.ch). Alors, si le travail avec les enfants est peu valorisant, le travail avec les parents est une perspective de la valorisation du métier. Je vérifiais ensuite la représentation des parents du métier d'éducateur. Il ressort, que pour certains ça n'est pas le rôle des éducateurs d'accompagner le parent dans son rôle éducatif, tandis que pour d'autres parents, les éducateurs peuvent constituer des ressources. Cela est peut-être dû à une méconnaissance du champ d'action des professionnels ou la peur d'un éventuel jugement. Le flou et le manque de connaissance des missions des éducateurs de l'enfance sont selon moi un frein à l'alliance des parents et des éducateurs.

La compétence des parents est dépréciée lorsque l'éducateur de l'enfance intervient pour suggérer une attitude à adopter. Dans le cadre de ma recherche cette hypothèse, selon le ressenti des parents et des éducatrices, a été validée. Blanc et Bonnabesse (2008), confirment ce propos en expliquant qu'il « existe une forme de culpabilité de ne pas faire les choses comme il faut, de ne pas savoir : sur un plan éducatif par exemple, ne pas mettre les bonnes limites...certaines positions professionnelles peuvent amplifier ce sentiment de gêne » (p.117-188). Les éducatrices m'affirment que lorsqu'il faut faire part d'un questionnement ou d'une observation à un parent, il faut laisser du temps au temps et qu'avec un lien de confiance il est plus facile d'échanger sur des sujets plus délicats. Comme le souligne Ott (2008), « collaborer avec des parents ne signifie pas leur apprendre ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Cela signifie d'abord, les laisser parler et savoir entendre » (p.43).

10 Conclusion

10.1 Retour sur la question de recherche

A partir de ma question de départ, « Dans quelles situations l'éducateur de l'enfance, selon le ressenti des parents et des éducateurs de l'enfance, influence-t-il le stress et la compétence parentale ? », mes recherches littéraires et les témoignages des expériences des professionnels et des parents m'ont permis de trouver des éléments de réponses.

Tout d'abord, le contexte de vie des parents est un élément à prendre en considération. Lorsqu'on cherche à comprendre une situation ou quelqu'un, en amont il est essentiel de s'intéresser à son contexte de vie, il nous permettra de prendre du recul sur notre réalité et saisir quelle est la réalité du parent. Quelles sont les contraintes auxquelles le parent doit faire face et quelles sont les normes qu'il peut suivre.

Par ce travail, je prends conscience de l'intensité de la tâche parentale. Elle apporte un grand nombre de joie et de satisfaction. En amont de ce travail de recherche, j'imaginais qu'être parent n'était pas si aisés qu'il peut en paraître, néanmoins il y a des facettes auxquelles je n'y avais pas songé et combien elles peuvent être éprouvantes pour les parents. Si le stress est omniprésent dans notre société, la parentalité n'y échappe pas. Comme le montre le sondage, le stress est partagé et ressenti par chaque parent à un moment ou un autre dans la tâche parentale.

Une des découvertes et non des moindres, fut celle de la compétence parentale. Auparavant je n'en avais jamais entendu parler et je me rends compte qu'elle est centrale dans la relation que construit le parent avec son enfant mais également dans la relation avec l'éducateur de l'enfance. Au même niveau que l'estime de soi, la compétence parentale est très fragile. Cette fragilité peut avoir des répercussions sur l'enfant. Avant de débuter ce travail je n'avais pas envisagé que la compétence parentale puisse être intimement liée au stress. En effet, trop de stress peut perturber et rabaisser la compétence parentale et combien elle est fragile. De plus, elle peut être rapidement amoindrie par une remarque, une observation, un conseil proposé à un parent.

Par ce travail je peux être désormais plus proche de la réalité des parents. En choisissant d'interroger les principales personnes concernées par l'accompagnement de la parentalité, à savoir les parents et les éducateurs, je découvre leurs conceptions en m'ayant dévoilé une partie de leur réalité.

En connaissance de cause, j'adapte mon action professionnelle en faisant preuve de plus de souplesse et de créativité.

Dans un souci d'équité et d'interagir convenablement lors de mes contacts avec les parents, je me demandais si parfois en qualité d'éducateur nous ne contribuons pas à intensifier le stress ressenti par les parents par nos attentes, exigences et conseils ? Mes recherches en littérature n'ont malheureusement pas totalement infirmé ma crainte. Il arrive que les demandes des professionnels envers les parents soient plutôt orientés de façon à répondre à un besoin organisationnel de la structure d'accueil, ou encore qui vise une éducation plus positive comme par exemple : un éducateur qui demande à un parent d'arriver à l'heure, ou qui intervient dans une interaction enfant-parent en suggérant de s'y prendre plutôt d'une manière plus positive.

Quant à mes recherches de terrain du côté des professionnels, j'ai été plutôt surprise positivement, en effet les éducatrices de l'enfance que j'ai interrogées sont conscientes, que les interactions sont fragiles et doivent être soignées. Elles font preuve d'une grande créativité et souplesse.

Si l'intervention avec les parents est aujourd'hui plus axée sur un partenariat qu'un soutien, on peut voir que sur le terrain, d'après les avis des parents ça n'est pas systématiquement le cas.

On le voit ressortir dans le sondage que j'ai effectué pour environ 50% des parents il arrive encore de recevoir des conseils et attendent que les éducateurs les guident afin d'être des parents compétents. Cependant à mon sens cette représentation est erronée, le professionnel de l'enfance devrait plutôt valoriser les compétences parentale en partant du principe que le parent sait et qu'il peut l'accompagner à prendre conscience de son potentiel et de ses ressources sans lui donner directement une réponse à son problème.

Il est important de retenir que dans les relations entre humains les comportements, les émotions et les réactions ne sont jamais totalement prévisibles ni contrôlables. C'est pourquoi nous devons avoir un seuil de tolérance dans les maladresses des parents lorsqu'ils sont en interaction avec leurs enfants. Entre la discipline positive et la maltraitance il y a une marge, comme une zone sans nom. Etre dans cette zone est à mon avis inévitable tant qu'on est humain et imparfait. Soyons tolérant et tentons de comprendre pour quelle raison le parent choisi cette option plutôt qu'une autre, au lieu d'intervenir sur la compétence parentale en suggérant une attitude ou en donnant des conseils qui aurait comme répercussion un sentiment de culpabilité et d'incompétence.

10.2 Limites de la recherche

Une des principales limites de ce travail fut la restriction en nombre de pages et de temps. Pour commencer je n'ai pas pu aborder toutes les normes et de facteurs de stress liés à la tâche parentale. Tant les situations sont singulières, de plus, il est paradoxal de parler de soutien à la parentalité de manière générale. En effet, l'impact des normes ou des facteurs de stress est propre à chaque individu. Pour ce travail, je fais allusion à des généralités afin de pouvoir répondre en partie à ma question de recherche, néanmoins je suis consciente que les facteurs de stress sont à l'origine de nombreux autres facteurs que je n'ai pas pu traiter dans ce travail de mémoire. De plus la thématique de ce travail est très large, il a été pour moi difficile de rester bien centrée sur les aspects que je désirai approfondir.

Puis, une autre limite réside dans le fait que le sujet du mémoire met le doigt sur une thématique délicate. D'un côté, il y a le tabou, celui des parents à se confier sur des situations délicates et d'un autre je relève certaines pratiques professionnelles qui peuvent nuire dans la relation avec les parents.

10.3 Perspectives

Pour approfondir ce travail de mémoire, il serait pertinent de continuer les recherches en abordant d'autres facteurs stress comme la maladie, la séparation, les conditions de vie précaire et d'autres encore, et où se situe la limite de la bientraitance et la maltraitance.

De plus, après ce travail, je constate que les éducateurs qui sont le plus sensible à la thématique du stress parental, sont ceux qui font l'expérience de la parentalité. Alors est-ce qu'une certaine empathie naît vis-à-vis des parents lorsque qu'on fait soit même cette expérience ? Je peux comprendre que certains parents cherchent des conseils avisés auprès des éducateurs qui sont parents. Lorsque deux individus traversent une même expérience, ils peuvent développer un sentiment d'empathie ou de compréhension. Il arrive qu'un parent et un professionnel ait été confrontés à une même problématique dans un cadre de vie familiale et leurs témoignages peuvent être une ressource pour le parent.

Comment en tant qu'éducateur, pouvons-nous accompagner les parents dans la parentalité alors que nous n'avons pas fait cette expérience ? Je suis certaine que les éducateurs de l'enfance ont les compétences et les outils pour guider les parents, les situations du quotidien sont parfois similaires aux problématiques rencontrées par les parents. De plus, grâce à leurs expériences, les professionnels développent des stratégies d'intervention à l'aide des connaissances et des recherches faites sur des thématiques. En somme, les professionnels de l'enfance ont acquis des compétences qui leur permettent de défier des problématiques et qui leur permettent de développer des stratégies d'action et suggérer des pistes d'action avec les parents.

Néanmoins, lorsqu'on débute dans le métier, le manque d'expérience peut être un frein à l'accompagnement de la parentalité. Cependant même un professionnel confirmé n'a pas toujours les réponses aux questions et a le droit de ne pas savoir y répondre de manière spontanée.

Me vient ensuite cette réflexion, ne devrions-nous pas sensibiliser d'avantage les éducateurs de l'enfance à la thématique du stress parental et à la fragilité de la compétence parentale au vue d'un accompagnement de qualité ? Cette réflexion me vient surtout en songeant à mes premières expériences avec les parents, où je manquais clairement d'outils et d'expériences pour les accompagner. En étant encadré dans ce sens, par une information et une sensibilisation sur l'accompagnement de la parentalité et du contexte de vie exigeant et stressant, permettrait d'éviter certaines maladresses et de développer une empathie envers les parents. Ainsi d'éviter d'ajouter du stress supplémentaire et promouvoir la valorisation de la compétence parentale.

11 Ressources bibliographies

- Ausloos, G., (2017). La compétence des familles. Toulouse : Erès.
- Bachmann, L., Gaberel, P.-E., Modak, M., (2016). Parentalité : perspectives critiques. Lausanne : ESSP.
- Bailly, D., (2013). Déculpabilisons les parents. Paris : Odile Jacob.
- Bee, H., Boyd, D., (2011). Les Ages de la vie. Canada : ERPI.
- Blanc, M.-C., (2008). Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants. France : Editions ASH.
- Cantin, G., Bigras, N., Brunson, L., (2010). Services de garde éducatifs et soutien à la parentalité. Québec : Presse de l'Université du Québec.
- Chatelain, S., (2014).
http://www.esede.ch/files/files/sylvie_chatelain_synthese_recherche.pdf
- Conseil de l'Europe (2006). *Conférence du conseil de l'Europe des ministres chargés des affaires familiales : Parentalité positive.*
https://www.coe.int/t/dc/files/ministerial_conferences/2009_family_affairs/Positive_Parenting_fr.pdf
- Dupont, S., (2017) La famille aujourd'hui : entre tradition et modernité. Auxerre : Sciences humaines.
- Giampino, S., (2007). Les mères qui travaillent sont-elles coupables ? Paris : Albin Michel.
- Giampino, S., Vidal, C., (2009). Nos enfants sous haute surveillance. Paris : Albin Michel.
- Gopnik, A., (2017). Anti-manuel d'éducation : l'enfant révélée par les sciences. Paris : Le pommier.
- Guide référentiel, pour un accompagnement des familles
<http://www.one.be/professionnels/accueil-de-l-enfant-actualites/actualites-details/pour-un-accompagnement-reflechi-des-familles/>
- Jaffé, P., (2018). L'enfant toxique. Lausanne : Editions Favre SA.
- Kojayan, R., Catalan-Massé, S., (2014). L'éducation positive. Paris : Quotidien Malin.
- Lacharité, C., et Gagnier, J.-P., (2009). Comprendre les familles pour mieux intervenir. Québec : Gaëtan Morin.
- Le Bossé, Y., (2016). Soutenir sans prescrire. Québec : Ardis.

Mikolajczak, M., Roskam, I., (2017). Le burn-out parental, l'éviter et s'en sortir. Paris : Odile Jacob.

Mikolajczak, M., Roskam, I., (2017). Le burn-out parental, comprendre, diagnostiquer et prendre en charge. Bruxelles : De Boeck.

Mikolajczak, M., Roskam, I., (2015). Stress et défis de la parentalité. Bruxelles : De Boeck.

Nelsen, J., (2006). La discipline positive. Paris : Toucan.

Neyrand, G., (2016). L'évolution des savoirs sur la parentalité. Belgique : Yapaka.be.

Office fédéral des assurances sociales. Protection de l'enfant/ Droits de l'enfant.
https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/finanzhilfen/kinderschutz_kinderrechte.html

Ott, L., (2008). Etre parent c'est pas un métier ! Paris : éditions Fabert.

Roskam, I., Galdiolo, S., (2015). Psychologie de la parentalité. Modèles théoriques et concepts fondamentaux. Pays-Bas : de boeck.

SAVOIRSOCIAL & SPAS. (2015) Plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieurs « Education de l'enfance ES » avec le titre protégé Educateur de l'enfance diplômé ES. Berne :SEFRI.

Schultheis, F., Frauenfelder, A., Delay, C., (2007). Maltraitance : contribution à une sociologie de l'intolérable. Paris : L'Harmattan.

Statistique OFS

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/souhait-enfants-parentalite.html>